

MAI 2022



LE CHÔMAGE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE4

PRÉAMBULE.....7

**1 LA DEMANDE D'EMPLOI AU 30 SEPTEMBRE 2021 DANS LES QUARTIERS
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
ET SON ÉVOLUTION DEPUIS LE 30 SEPTEMBRE 20198**

- 1.1. Aperçu général9
- 1.2. Évolutions de la demande d'emploi observées entre 2019 et 2021 10
- 1.3. Focus sur l'évolution de la demande d'emploi chez les jeunes 13
- 1.4. Les dispositifs et mesures existants en faveur de l'emploi 14
- 1.5. Le réseau d'acteurs publics pour soutenir l'emploi dans la MEL 15

2 RÉPARTITION ET ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA DEMANDE D'EMPLOI PAR QPV DE LA MEL. 16

- 2.1. Répartition de la demande d'emploi 17
- 2.2. Évolutions de la demande d'emploi observées entre septembre 2019 et septembre 2021 19

3 LE PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LES QPV 22

- 3.1. Catégories de demandeurs d'emploi23
- 3.2. Durée d'inscription 23
- 3.3. Répartition selon le sexe24
- 3.4. Âge 24
- 3.5. Niveau de formation 25
- 3.6. Bénéficiaires du RSA 25

4 ACTIVITÉ, EMPLOI ET CHÔMAGE DANS LES QPV DE LA MEL 26

- 4.1. L'activité par grande tranche d'âge.....27
- 4.2. L'emploi dans les QPV28
- 4.3. Les catégories socio-professionnelles dans les QPV.....29
- 4.4. Crise sanitaire et emploi30
- 4.5. La part de chômeurs dans les QPV.....30

5 TISSU ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'ACTIVITÉ..... 34

- 5.1. Nombre d'établissements35
- 5.2. Secteurs d'activité économique présents dans les QPV36
- 5.3. Création d'établissements36

SYNTHÈSE38

ANNEXES40

MÉTHODOLOGIE

Le cadre de travail

Ce document est réalisé par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole dans le cadre de sa mission d'observation des quartiers prioritaires menée en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille et ses partenaires pour le contrat de ville 2015-2020 prolongé jusqu'en 2023.

La présente étude vise à observer les évolutions récentes du chômage dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) dans la métropole lilloise, avec notamment une mise en lumière des récentes évolutions des chiffres depuis le début de la crise sanitaire et des comparaisons avec les autres quartiers de la MEL.

Le partenariat

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un travail partenarial large avec la Métropole Européenne de Lille à travers son service Développement économique et son service Politique de la ville, Pôle emploi Hauts-de-France, la Direction régionale de l'Insee, Compétences et emploi, la Direction Proch'emploi de la Région Hauts-de-France et le Service des Études, des Méthodes et de l'Appui Statistique de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Les sources de données statistiques

Les données utilisées dans ce document sont issues de différentes sources :

- le fichier trimestriel des demandeurs d'emploi issu des Statistiques du Marché du Travail (STMT) et diffusé par la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques) et Pôle emploi. Ces données font l'objet d'une géolocalisation à l'échelle des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) de manière nationale depuis le 4^{ème} trimestre 2015. Les évolutions observées dans ce document portent sur la période allant du 3^{ème} trimestre 2019 au 3^{ème} trimestre 2021 ;
- les indicateurs calculés par l'Insee à partir des données du recensement de la population 2017 sur les quartiers de la politique de la ville sur la démographie, l'activité et la formation des habitants ;
- les indicateurs sur l'insertion professionnelle dans les QPV calculés par l'Insee via le recensement de la population 2017, des estimations démographiques 2017, l'Agence de Services et de Paiements (ASP) et Pôle emploi-Dares ;
- les indicateurs sur le tissu économique dans les QPV calculés par l'Insee avec le répertoire des entreprises et établissements (SIRENE) 2019.



Points d'attention

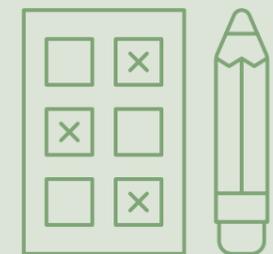
Les demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi selon 5 catégories : A, B, C, D et E. La présente étude se focalise sur les catégories A, B et C. Ces trois catégories regroupent les personnes tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Plus précisément :

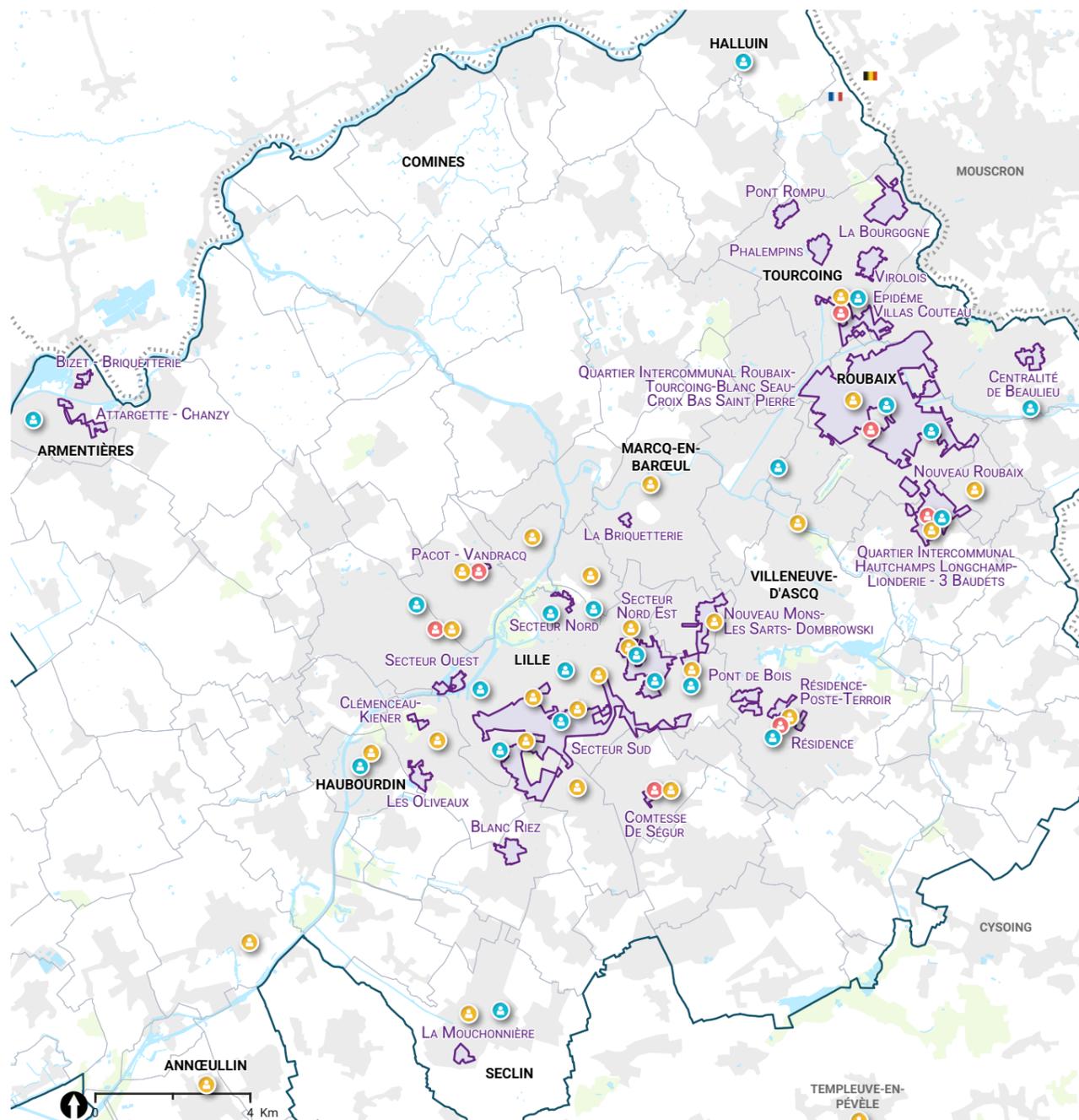
- la catégorie A concerne les personnes sans emploi, devant accomplir des actifs positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier) ;
- la catégorie B concerne les personnes ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi ;
- la catégorie C concerne les personnes ayant exercé une activité de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Ainsi, l'analyse n'inclut pas :

- la catégorie D qui regroupe les personnes sans emploi, qui ne sont pas immédiatement disponibles, et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actifs positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.) ;
- la catégorie E qui regroupe les personnes pourvues d'un emploi, et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Il est par ailleurs à noter que les traitements statistiques réalisés sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi n'incluent pas les chiffres du quartier des Oliveaux à Loos : les données n'ont pas été diffusées par l'Insee en raison d'anomalies repérées lors des analyses statistiques. Pour la même raison, certains traitements statistiques n'incluent pas les chiffres du quartier de Pont Rompu à Tourcoing (certaines données non diffusées pour les années 2020 et 2019). Ainsi, certains graphiques et cartographies présentés dans le document n'intègrent pas ces deux quartiers.





Sources : Pôle Emploi, Maisons de l'Emploi, Missions locales de la MEL, CLC 2018 - OSM 2017 - IGN BD Topo 2016

Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Structures

- Agences Pôle Emploi
- Missions locales de la MEL (sièges et antennes)
- Maisons de l'Emploi
- Frontière France/Belgique
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite commune

Mars 2022

PRÉAMBULE

L'impact de la crise sanitaire sur l'activité

Les vagues de la pandémie de Covid-19 qui se succèdent depuis 2020 ont eu de fortes conséquences sur l'économie française. Au total le taux d'activité, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'actifs (personnes sur le marché de l'emploi) et l'ensemble de la population en âge de travailler, a chuté à 71% en 2020 sur le territoire national, soit -0,7 point de moins par rapport à 2019, les offres d'emploi et la disponibilité des actifs ayant été restreintes par les mesures sanitaires¹.

L'emploi à durée limitée et le temps partiel ont tout particulièrement reculé, non pas en raison d'une amélioration de la qualité l'emploi, mais parce que les emplois les plus précaires et les moins qualifiés ont davantage pâti de la crise que les autres.

Dans le même temps, **les démarches de recherche d'emploi ont été limitées** par les restrictions sanitaires et leurs conséquences sur l'activité économique et la mobilité des personnes.

Un accroissement des difficultés pour le retour à l'emploi

La crise s'est davantage traduite par une forte difficulté des personnes déjà au chômage à trouver un emploi durable et sortir des listes de Pôle emploi plutôt qu'à un afflux de nouveaux entrants au chômage (limité, grâce au recours massif à l'activité partielle). Dans une enquête menée par l'Unédic, 3 demandeurs d'emploi sur 4 ont été au chômage pendant la totalité de la période de confinement et 1 sur 5 pensait que sa dernière perte d'emploi était liée à la crise de la Covid-19². Ainsi, en 2020, le taux de chômage a reculé légèrement par rapport à 2019 mais a augmenté chez les jeunes.

Une chute de l'emploi plus modérée dans les Hauts-de-France

Au niveau national, la France a perdu 310 000 emplois au cours de l'année 2020³, soit une baisse de 1,65% des emplois salariés privés. À une échelle plus locale, la région Hauts-de-France a toutefois connu une perte d'emplois plus limitée avec une baisse de 0,61% (8 970 emplois au total). Ce relatif moindre impact dans la région s'explique notamment par un poids plus important de la production de richesse liée aux services non marchands, secteur moins impacté que celui des services marchands⁴.

Une difficulté d'accès à l'emploi dans les QPV

Hors contexte de crise sanitaire, les quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent déjà des difficultés sociales en matière d'accès à l'emploi. À l'échelle nationale, **la part des chômeurs dans la population active dans ces quartiers est près de trois fois plus importante que dans les quartiers environnants** (23,4% contre 8,9%) selon les données 2018 de l'Observatoire de la Politique de la Ville (ONPV). Chez les jeunes de moins de 30 ans, cette part s'élève même à près de 33% contre 15% dans les autres quartiers. Si ce constat peut en partie s'expliquer par une plus faible proportion de diplômés parmi leurs habitants qu'ailleurs, il est également plus difficile de trouver un emploi à niveau scolaire équivalent. Cet écart important peut s'expliquer par de nombreux facteurs : type de diplôme obtenu, freins à la mobilité, discriminations...

¹ « Covid-19 : quels effets sur le marché du travail en France ? », Vie publique, février 2022.

² Synthèse de l'enquête « Crise de la Covid-19 et marché du travail », Unédic, mars 2021.

³ « Les impacts de la crise sanitaire sur l'activité économique et l'emploi pendant l'année 2020 en Hauts-de-France », Repères Hauts-de-France n°28.

⁴ « Impacts de la crise économique liée à la Covid-19 : une approche territorialisée », Repères Hauts-de-France n°27.

1

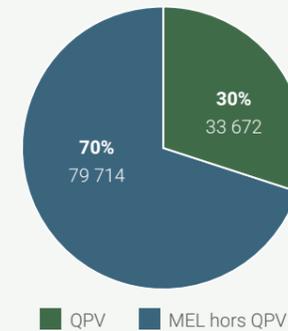
LA DEMANDE D'EMPLOI AU 30 SEPTEMBRE 2021 DANS LES QPV DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET SON ÉVOLUTION DEPUIS LE 30 SEPTEMBRE 2019

1. APERÇU GÉNÉRAL

Une surreprésentation des demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

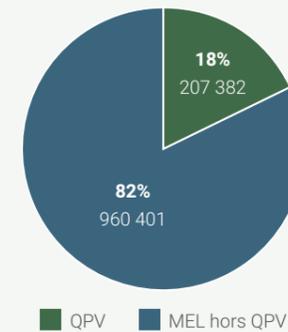
Fin septembre 2021, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi de catégories A, B et C s'établit à 33 672 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit 30% des 113 386 demandeurs d'emploi de la Métropole Européenne de Lille (MEL) alors que ces quartiers n'accueillent que 18% des habitants de la métropole (Source : Insee RP 2018).

Répartition des demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) en septembre 2021 dans la MEL



Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Traitements statistiques : Insee, ADULM

Répartition de la population de la MEL en 2018



Source : RP 2018 Insee
Traitements statistiques : ADULM



Deux grands concepts de référence existent pour mesurer le chômage en France : le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) et l'inscription sur les listes de Pôle emploi.

Un chômeur au sens du BIT est une personne de 15 ans ou plus, n'ayant pas eu d'activité rémunérée lors d'une semaine de référence, disponible pour occuper un emploi dans les 15 jours et qui a recherché activement un emploi dans le mois précédent, ou en a trouvé un commençant dans moins de trois mois. Cette mesure du chômage n'est pas calculée à l'échelle des QPV.

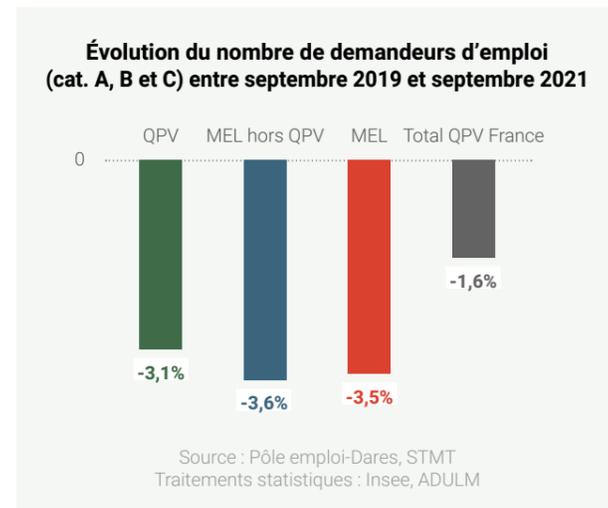
L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte quant à elle d'une démarche administrative. Les chiffres sont publiés tous les trois mois par Pôle emploi et sont disponibles à l'échelle des QPV.

Au sein des demandeurs d'emploi inscrits un mois donné à Pôle emploi, la catégorie A regroupe les personnes sans emploi au cours du mois, tenues d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi. La catégorie A est ainsi la plus proche de celle du chômage au sens du BIT, mais des écarts de mesure peuvent néanmoins persister.

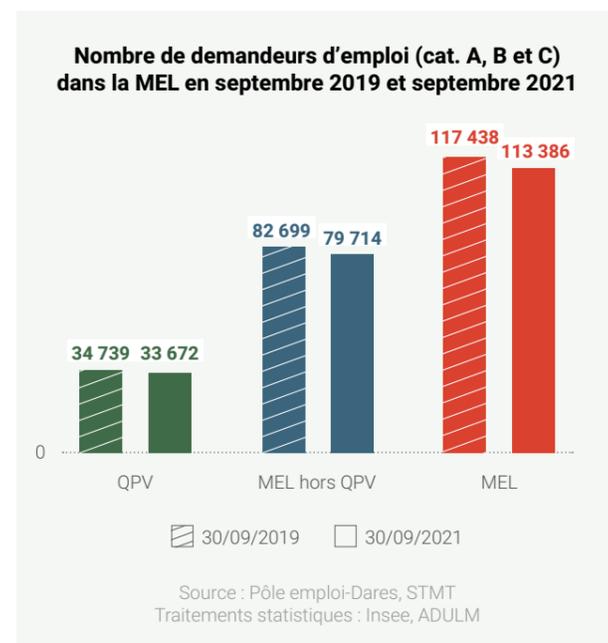


2. ÉVOLUTIONS DE LA DEMANDE D'EMPLOI OBSERVÉES ENTRE 2019 ET 2021

Un nombre de demandeurs d'emploi en baisse sur 2 ans



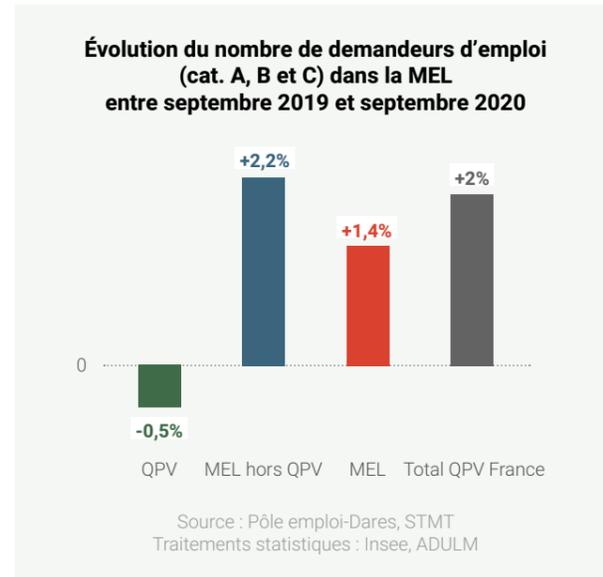
Malgré les difficultés économiques générées par la crise sanitaire, Pôle emploi enregistre **deux baisses consécutives du nombre de personnes inscrites et tenues de rechercher un emploi** (catégories A, B et C) d'une année à l'autre entre septembre 2019 et septembre 2021 dans les QPV de la MEL. Le nombre de demandeurs d'emploi diminue de 1 067 personnes pendant cette période, soit une baisse de 3,1%. Cette baisse est proche de celle constatée dans le reste de la MEL (-3,6%), mais plus importante que dans l'ensemble des QPV à l'échelle nationale (-1,6%).



Le nombre de demandeurs d'emploi dans ces différentes zones est ainsi plus bas en septembre 2021 qu'avant le début de la crise.

Cette baisse fait suite à une baisse déjà entamée l'année précédente : une diminution de 7,3% avait été observée dans les QPV entre septembre 2018 et septembre 2019.

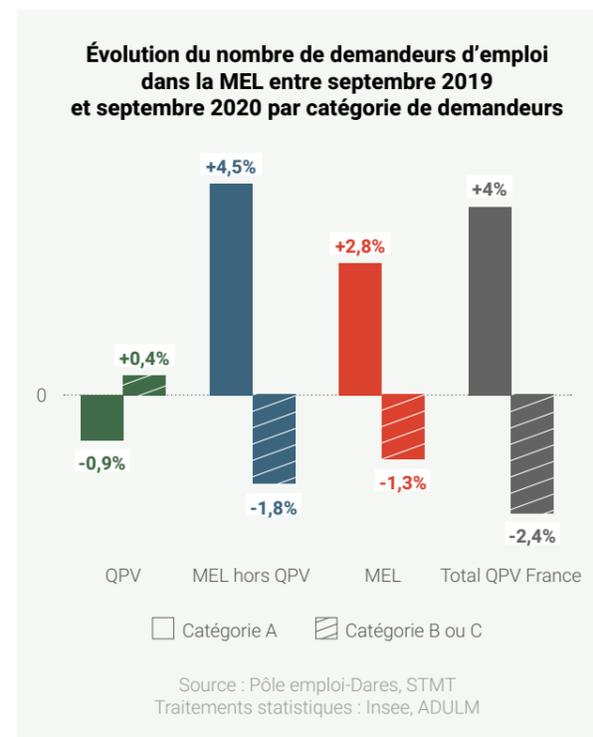
Une première baisse observée entre septembre 2019 et septembre 2020



Le nombre de demandeurs d'emploi diminue légèrement, à hauteur de 0,5%, entre le troisième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2020, soit 177 demandeurs d'emploi en moins dans les QPV de la MEL.

Cette baisse contraste avec les évolutions observées dans les autres territoires. Le nombre de demandeurs d'emploi augmente en effet de 2,2% dans le reste de la MEL, et de 2% en moyenne dans l'ensemble des QPV en France. À l'échelle nationale, cette tendance à la hausse est encore plus marquée, avec une augmentation de 4,7% du nombre de demandeurs d'emploi sur un an.

Les QPV de la MEL n'ont donc pas été confrontés à un choc négatif sur le marché de l'emploi suite au premier confinement et les mesures restrictives en place pour endiguer l'épidémie.



La baisse du nombre de demandeurs d'emploi est portée par une diminution du nombre de demandeurs sans aucune activité (catégorie A). Celle-ci s'élève à -0,9%. À l'inverse, le nombre de demandeurs exerçant une activité réduite (catégorie B ou C) augmente légèrement (+0,4%).

L'évolution observée dans les QPV est ainsi l'inverse de celle observée dans le reste de la MEL, où l'on observe une hausse de 4,5% du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, et dans l'ensemble des QPV de France où cette hausse s'établit en moyenne à 4%. Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B ou C diminuent sur ces deux ensembles, reflétant la diminution des embauches en contrats courts suite à la mise en place des premières mesures restrictives.

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi à l'échelle de la MEL et dans l'ensemble des QPV en France reflète l'augmentation importante du chômage enregistrée en 2020 à l'échelle nationale (+4,5%) et à l'échelle régionale (+2%) en raison de la crise sanitaire. Cette hausse avait marqué un coup d'arrêt à la baisse continue de la demande d'emploi depuis 2018.

Différentes hypothèses pour expliquer la baisse de la demande d'emploi dans les QPV

Plusieurs facteurs d'explication possibles peuvent être avancés, dont :

- **Le caractère « atone » du marché du travail** : les quartiers prioritaires comptaient déjà une proportion importante de demandeurs d'emploi avant le début de la crise sanitaire (30% des demandeurs d'emploi de la MEL en septembre 2019⁵). Parmi ces individus, un certain nombre est éloigné du marché de l'emploi et n'est pas en mesure de retrouver

un travail à court terme (problèmes de santé, de maîtrise des savoirs de base...). Le chômage semble être dans ces quartiers davantage un problème structurel, et donc potentiellement moins soumis aux aléas économiques provoqués par les crises. Certains secteurs d'activité sont même confrontés à une pénurie de main-d'œuvre (aide à la personne, restauration) : les entreprises ont des difficultés à recruter des candidats présentant les compétences (savoir-faire mais aussi savoir-être) ou le niveau de formation recherché (cf. encadré ci-dessous).



Des difficultés de recrutement importantes provoquées par une inadéquation entre offre et demande d'emploi

Comme explicité plus haut, certaines entreprises rencontrent aujourd'hui d'importantes difficultés à recruter. Cette pénurie de main-d'œuvre concerne de nombreux secteurs d'activité : l'hôtellerie-restauration est un secteur emblématique de cette problématique mais le bâtiment et le secteur transport-logistique en sont également victimes.

Des entretiens menés avec la Maison de l'Emploi du Roubais et la Région Hauts-de-France ont mis en avant le manque de « soft skills » chez les candidats, c'est-à-dire de compétences comportementales (communication, ponctualité, attitudes...), alors que ces dernières sont tout aussi attendues que les compétences techniques (« hard skills ») par les recruteurs.

Le recrutement de personnes éloignées de l'emploi issues des QPV peut impliquer un besoin de formation aux savoirs de base alors que les entreprises recherchent en priorité des candidats formés et immédiatement aptes à occuper le poste.

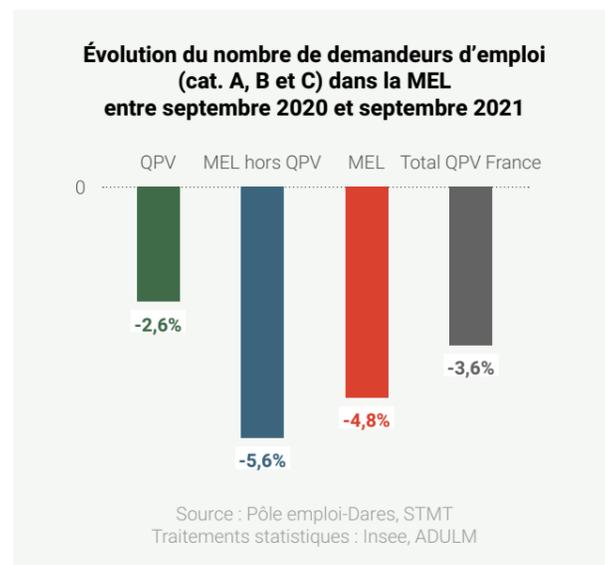
- Un **phénomène de découragement** chez les personnes sans emploi : les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont complexes à recueillir, les personnes ne retrouvent pas forcément un travail mais peuvent décider de ne pas renouveler leur inscription, par exemple si elles ne perçoivent pas d'indemnités ou dans un contexte économique très défavorable dans lequel les offres d'emploi se font moins nombreuses. À l'inverse, ces personnes sont à nouveau incitées à s'inscrire sur les listes lorsque le contexte s'améliore, augmentant ainsi le nombre de demandeurs d'emploi inscrits.
- Selon l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV), une **forte proportion de personnes en emploi dans les QPV occupent des métiers de « première ligne face au coronavirus »** : ces métiers comprennent les professions en milieu hospitalier (infirmier, aide-soignant), médico-sociales (aide à domicile), avec contacts fréquents ou facteurs aggravants (caissier, vendeur, nettoyeur) ou encore

⁵ « Le chômage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la MEL – Évolution septembre 2017 à septembre 2019 », ADULM.

avec contacts occasionnels (livreur, routier). Les personnes exerçant ces métiers ont ainsi été peu soumises au risque du chômage pendant la crise et ont poursuivi leur activité sur leur lieu de travail lors des confinements⁶.

- **Le recours au secteur informel** : le travail informel peut être une ressource économique significative pour les habitants des quartiers populaires. Ce travail constitue pour certains ménages la principale source de revenus. Il peut concerner la réalisation de réparations, la confection d'œuvres artisanales, l'entretien d'un potager... En l'absence de recherche active d'emploi formel, ces personnes n'ont pas nécessairement recours aux services de Pôle emploi.

Une baisse qui se confirme entre septembre 2020 et septembre 2021



La diminution du nombre de demandeurs d'emploi se poursuit et s'accroît dans les QPV de la MEL entre septembre 2020 et septembre 2021 : 890 demandeurs d'emploi en moins y sont dénombrés (-2,6%). Cette tendance favorable est observée de manière encore plus prononcée dans les autres quartiers de la MEL (-5,6%) et dans l'ensemble des QPV sur le territoire national (-3,6%).

Cette baisse importante du nombre de demandeurs d'emploi intervient dans une période de reprise économique et de « rattrapage » de la hausse du chômage enregistrée l'année précédente en France.

La diminution observée est toutefois moins importante dans les quartiers prioritaires que dans les autres quartiers : **les QPV de la MEL semblent ainsi avoir été moins sensibles au choc économique sur le marché du travail** provoqué par la crise sanitaire, tout comme à la reprise qui a suivi.

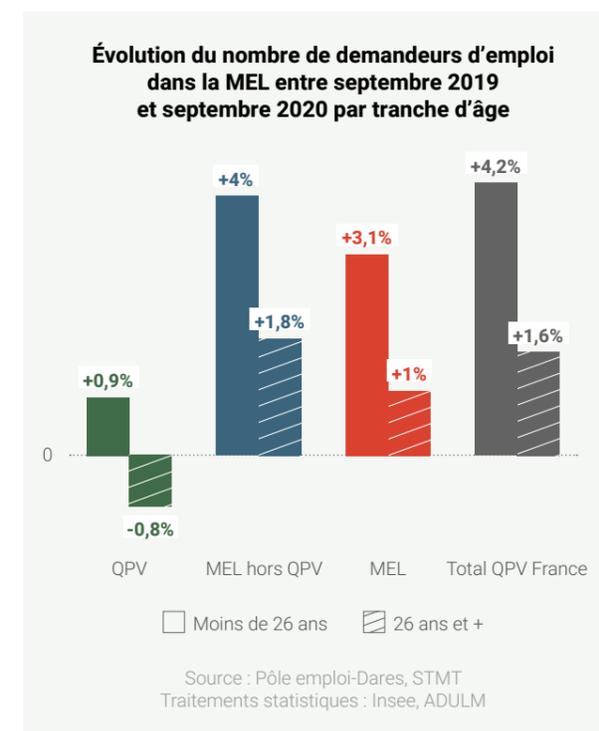


Comme lors de l'année précédente, la baisse dans les QPV s'explique par une diminution du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (-7,1%) alors que les demandeurs d'emploi de catégorie B ou C sont plus nombreux (+8%) qu'en septembre 2020. La même dynamique est observée dans les autres quartiers de la MEL avec une baisse de près de 11% du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A alors que le nombre de personnes exerçant une activité réduite augmente de 3,6%.

On observe ainsi un « transfert » probable de demandeurs d'emploi de catégorie A vers les catégories B ou C en raison du contexte économique plus favorable au second semestre 2021.

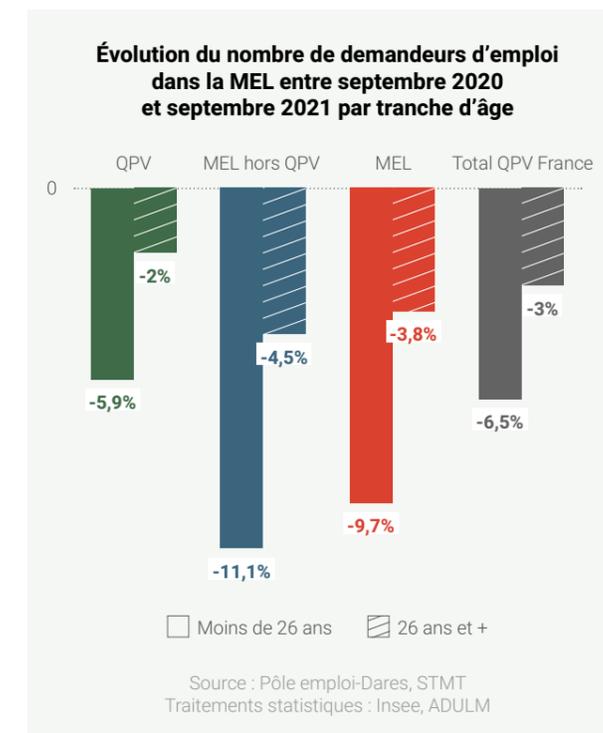
3. FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE D'EMPLOI CHEZ LES JEUNES

La demande d'emploi chez les moins de 26 ans : une sensibilité forte aux évolutions de la conjoncture économique



Les jeunes de moins de 26 ans font l'objet de variations de la demande d'emploi plus prononcées. Alors que la demande d'emploi diminue globalement entre le troisième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2020 dans les QPV de la MEL, la **demande chez les jeunes de moins de 26 ans augmente de près de 1%**. Elle diminue dans le même temps de 0,8% chez les 26 ans et plus. En dehors des QPV, l'augmentation observée sur la même période est plus importante chez les jeunes. Une hausse de 4% y est observée contre 1,8% chez les 26 ans et plus.

La pandémie de la Covid-19 et la crise économique qui s'ensuit ont beaucoup ébranlé l'emploi des jeunes. En particulier, les professions qui ont été mises à l'arrêt lors du premier confinement de mars à mai 2020 sont souvent occupés par de jeunes actifs : hôtellerie et restauration, animation, arts et culture... De plus, ces jeunes sont souvent sous contrat précaire (CDD, intérim...) et donc plus à risque de se retrouver au chômage dans un contexte économique défavorable.



En revanche, sur la période de septembre 2020 à septembre 2021, les moins de 26 ans connaissent la diminution du chômage la plus importante avec :

- dans les QPV, une baisse de 5,9% contre 2% pour les 26 ans et plus ;
- en dehors des QPV, une baisse de 11,1% contre 4,5% chez les 26 ans et plus.

Les jeunes semblent donc les premiers à bénéficier du rebond de l'emploi observé sur cette période. Ces derniers sont en effet en général plus à même d'accepter des contrats précaires pour démarrer ou reprendre une activité professionnelle. Un nombre important de mesures publiques d'aides à l'emploi sont exclusivement mises en place à destination des jeunes.

⁶ « Les quartiers de la politique de la ville plus fragiles que jamais », La Gazette des communes, juillet 2021.

⁷ « Inactivité et chômage des jeunes : un éloignement de l'emploi à plusieurs facettes », Insee Analyses Occitanie, décembre 2020.

4. LES DISPOSITIFS ET MESURES EXISTANTS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

La baisse de l'emploi observée en France, bien que prononcée, demeure inférieure à ce que pouvaient laisser redouter les prévisions au regard de la situation globale de l'économie. Les mesures d'urgence en faveur de l'emploi ont notamment directement protégé le niveau d'emploi : l'activité partielle a concerné jusqu'à plus de 8 millions de salariés au cœur du 1^{er} confinement, en avril 2020. D'autres mesures, tels que les contrats aidés, la garantie jeune ou les aides à l'apprentissage ont eu un effet stabilisateur sur l'emploi⁸.

Des dispositifs locaux et/ou directement orientés vers les QPV existent également pour soutenir l'emploi.

Les emplois francs

Depuis le 1^{er} avril 2018, le dispositif d'emploi franc permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un salarié résidant dans un QPV en CDI ou en CDD de 6 mois minimum. Pour un contrat en CDI à temps plein, le montant de l'aide est de 5 000 € par an pendant 3 ans. Pour un contrat en CDD et/ou à temps partiel, le montant de l'aide est proratisé en fonction de la durée du contrat et/ou du temps de travail. Ce dispositif est valable jusqu'au 31 décembre 2022.

En 2020, 2 210 aides à l'embauche « Emplois francs » ont été attribuées aux entreprises dans le département du Nord.

Une prime exceptionnelle était par ailleurs accordée pour l'embauche d'une jeune de moins de 26 ans en emploi pour un contrat signé jusqu'en mai 2021.

Les dispositifs régionaux

Des dispositifs de soutien à l'emploi sont proposés par la Région Hauts-de-France :

- **Proch'Info-Formation** s'articule autour de lieux d'accueil implantés dans chacun des bassins d'emploi de la région. Ces espaces visent à regrouper toutes les informations nécessaires aux habitants pour accéder plus facilement aux formations les plus porteuses d'embauches. À l'échelle de la MEL, l'espace Proch'Info-Formation est porté par la Maison de l'Initiative et de l'Emploi de Roubaix.
- **Proch'Emploi** est un dispositif qui permet quant à lui de faire le lien entre les demandeurs d'emploi de la région et les employeurs qui peinent à recruter. Le dispositif permet en particulier de valoriser les offres d'emplois du « marché caché », qui ne font pas l'objet de communication officielle, de publications ou d'annonces en ligne. Le dispositif permet d'aider aussi bien les entreprises qui ne parviennent pas à pourvoir leurs offres, que les demandeurs d'emploi qui ont besoin d'appui dans leurs recherches.

Depuis le début de la crise sanitaire, la création du **Contrat Pass Étudiants Entreprises** permet par ailleurs de fournir une aide financière jusque 2 000 € aux entreprises de la région qui embauchent un jeune diplômé.

Les PLIE

Les PLIE (Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi) proposent un accompagnement individualisé et renforcé des publics de leur territoire en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle (demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires des minima sociaux, etc.). Cet accompagnement est assuré par des référents de parcours individualisés et se poursuit durant les six premiers mois d'accès à l'emploi durable. Ainsi, les PLIE disposent d'une connaissance fine des personnes accompagnées et sont à même de mieux répondre aux besoins de candidats des entreprises. La MEL compte quatre PLIE :

- le PLIE de Flandre Lys à Armentières ;
- le PLIE de Lille, RÉUSSIR ;
- le PLIE de Lys-Tourcoing ;
- le PLIE de Roubaix - Lys-lez-Lannoy ;
- le PLIE de Villeneuve-d'Ascq - Mons-en-Barœul (Association AdéLIE).

5. LE RÉSEAU D'ACTEURS PUBLICS POUR SOUTENIR L'EMPLOI DANS LA MEL

Pôle emploi

Pôle emploi est l'agence généraliste au cœur du service public de l'emploi. Elle s'adresse à la fois aux demandeurs d'emploi et aux employés. Elle assure un suivi régulier et personnalisé des demandeurs d'emploi, à l'orientation professionnelle, à la formation ou à la mise en relation sur les offres déposées. La MEL compte 22 agences Pôle emploi réparties sur tout le territoire.

Compétences et Emplois

Compétences et Emplois est une association mobilisée en faveur de l'action locale pour l'emploi sur l'arrondissement de Lille.

Elle met régulièrement à disposition des informations sur le chômage et l'emploi, soutient les actions des territoires, initie des actions métropolitaines et leurs déclinaisons dans les territoires ou encore nourrit la définition des enjeux et la mobilisation de moyens adaptés au territoire.

Missions locales

Les missions locales offrent un accompagnement global en direction des jeunes de 16 à 25 ans. Elles traitent de l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. La MEL compte 9 missions locales :

- la mission locale d'Armentières Vallée de la Lys ;
- la mission locale Tourcoing Vallée de la Lys ;
- la mission locale de Roubaix ;
- la mission locale Wattrelos-Leers ;
- la mission locale Val de Marque ;
- la mission locale Métropole Est ;
- la mission locale Métropole Nord-Ouest ;
- la mission locale de Lille ;
- la mission locale Métropole Sud.

Maisons de l'Emploi

Les Maisons de l'Emploi rassemblent toutes les initiatives publiques et privées en faveur de l'emploi en direction des entreprises, des salariés, des demandeurs d'emploi et des créateurs d'entreprise. Elles partagent pour certaines d'entre elles leurs locaux avec les missions locales. La MEL compte sept maisons de l'emploi :

- la Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest ;
- la MIE du Roubaix ;
- la Maison de l'Emploi Val de Marque ;
- la Maison de l'Emploi de Villeneuve-d'Ascq – Mons-en-Barœul ;
- la mission Emploi Lys-Tourcoing ;
- la Maison de l'Emploi de Lille-Lomme-Hellemmes ;
- la Maison de l'Emploi Métropole Sud.



La Maison de l'Emploi Lys-Tourcoing pilote l'opération « Unis vers l'emploi » dans le quartier de La Bourgogne depuis octobre 2020.

Des rencontres entre demandeurs d'emploi et professionnels sont organisées tous les mardis matin dans l'objectif de faciliter la recherche d'emploi (coaching, préparation aux entretiens, rédaction de CV et de lettre de motivation, démonstration de métiers...). Plusieurs centaines de personnes ont déjà été accompagnées et 30% d'entre elles ont trouvé une solution d'emploi ou de formation. Il s'agit principalement d'un public jeune, avec également de nombreux chômeurs de longue durée et allocataires du RSA. Les entreprises qui y participent sont implantées pour la plupart dans le versant Nord-Est de la métropole (Leclerc, ADAR, O2...) et proposent des postes de premier niveau de qualification : téléconseillers, services à la personne, secteur du nettoyage...

Les *Apreme'emplois* sont quant à eux organisés par la Maison de l'Emploi Lys-Tourcoing dans 5 QPV de la MEL : Pont Rompu, Virolois, Epidème, Blanc Seau et La Bourgogne et permettent aux participants d'accéder à un espace numérique proposant des offres d'emploi. Les participants sont ensuite accompagnés dans la préparation de leurs candidatures. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 16% du public accueilli. Les postes visés sont principalement : agent d'entretien, manutentionnaire, métiers du BTP et métiers de la logistique.

⁸ « Un an de crise sanitaire. État des lieux du marché du travail et enjeux pour la relance », France Stratégie, avril 2021.

2

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA DEMANDE D'EMPLOI PAR QUARTIER DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE LA MEL

1. RÉPARTITION DE LA DEMANDE D'EMPLOI

Une répartition inégale des demandeurs d'emploi dans les QPV de la MEL

En septembre 2021, 59% des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C des QPV sont concentrés dans deux quartiers prioritaires de la MEL qui sont aussi les plus peuplés (55% de la population totale des QPV en 2018) :

- le **quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix-Bas Saint-Pierre** avec 11 929 demandeurs d'emploi, soit 35,4% du nombre total de demandeurs d'emploi des QPV ;
- le **Secteur Sud** à Lille, Loos, Faches-Thumesnil et Lezennes avec 7 938 demandeurs d'emploi, soit 23,6% du nombre total de demandeurs d'emploi.

Au second rang se positionnent 5 quartiers qui dénombrent entre 1 000 demandeurs et 2 200 demandeurs d'emploi (21% des demandeurs d'emploi) :

- le **Secteur Nord-Est** à Lille (2 186 demandeurs d'emploi) ;
- le **quartier intercommunal Hautchamps Longchamp - Lionderie - 3 Baudets** sur les communes de Hem, Lys-lez-Lannoy et Roubaix (1 348 demandeurs d'emploi) ;
- le **quartier du Nouveau Mons - Les Sarts - Dombrowski** sur les communes de Lille, Mons-en-Baroeul et Villeneuve-d'Ascq (1 312 demandeurs d'emploi) ;

- le quartier de **La Bourgogne** à Tourcoing (1 168 demandeurs d'emploi) ;
- le quartier du **Pont-de-Bois** à Villeneuve-d'Ascq (1 042 demandeurs d'emploi).

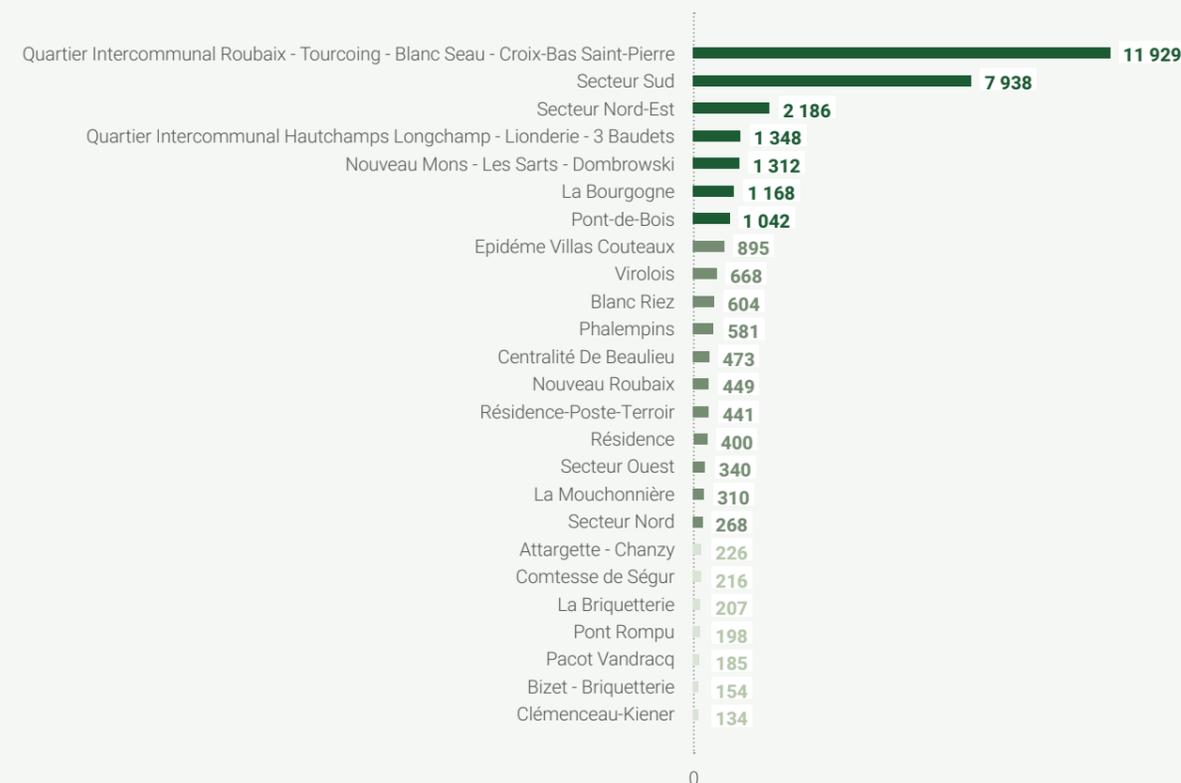
Viennent ensuite 4 quartiers qui comprennent entre 500 et 1 000 demandeurs d'emploi :

- **Epidème Villas Couteaux** à Tourcoing et Wattrelos (895) ;
- **Virolois** à Tourcoing (668) ;
- **Blanc Riez** à Wattignies (604) ;
- **Phalempins** à Tourcoing (581).

Les 14 derniers quartiers représentent moins de 12% des demandeurs d'emploi des quartiers de la politique de la ville. Ils accueillent ainsi chacun moins de 1,5% des demandeurs d'emploi des QPV. 4 d'entre eux comptent moins de 200 demandeurs d'emploi.

Pour rappel, les données ne sont pas disponibles pour le quartier des Oliveaux à Loos.

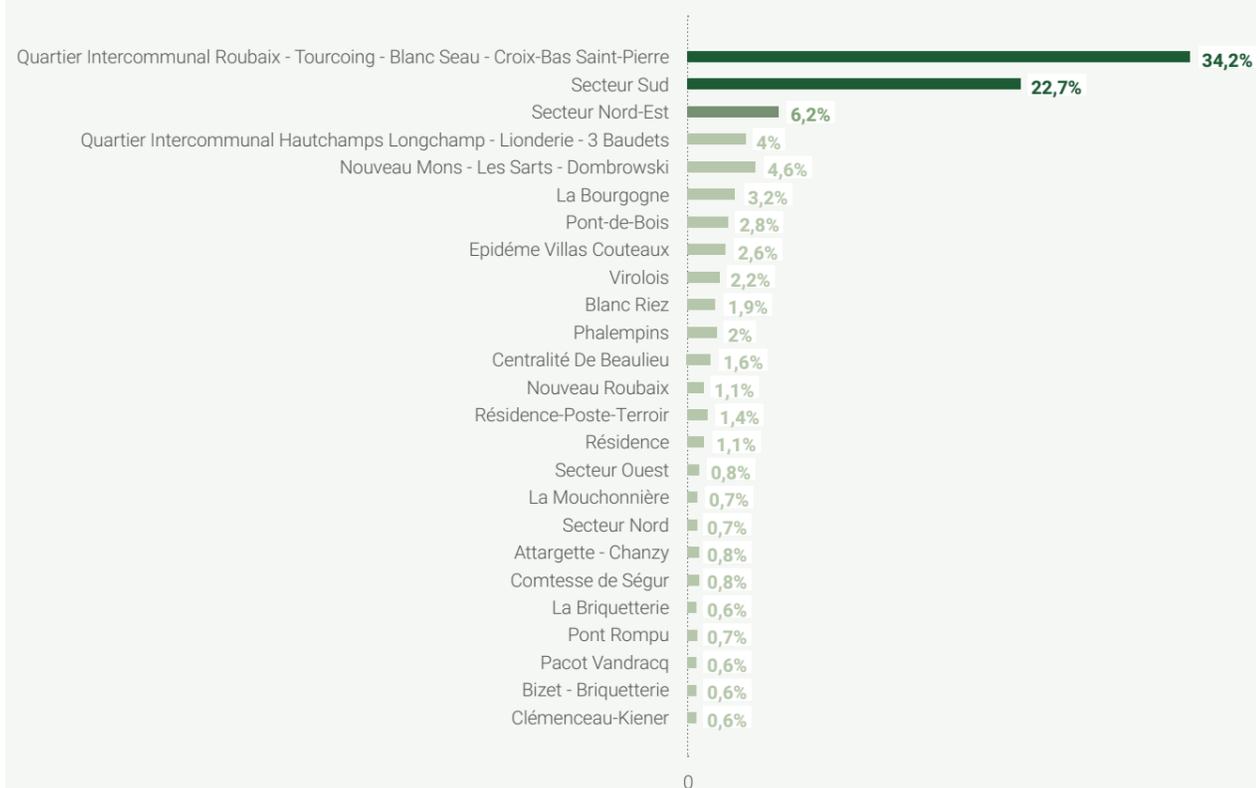
Répartition du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C par QPV de la MEL en septembre 2021



Source : Pôle emploi-Dares, STMT - Traitements statistiques : Insee, ADULM



Poids démographique des QPV de la MEL en 2018



Source : RP 2018 Insee - Traitements statistiques : ADULM

2. ÉVOLUTIONS DE LA DEMANDE D'EMPLOI OBSERVÉES ENTRE SEPTEMBRE 2019 ET SEPTEMBRE 2021

Entre l'automne 2019 et 2020, le nombre de demandeurs d'emploi diminue dans 10 QPV de la MEL malgré les difficultés économiques causées par la pandémie de Covid-19

Les baisses les plus fortes sont enregistrées dans deux quartiers :

- Centralité de Beaulieu à Wattrelos (-8,6% ; -46 demandeurs d'emploi) ;
- Nouveau Mons - Les Sarts - Dombrowski (-5,2% ; -79 demandeurs d'emploi) à Lille, Mons-en-Barœul et Villeneuve-d'Ascq.

Viennent ensuite les 8 quartiers suivants :

- Pont-de-Bois à Villeneuve-d'Ascq (-4,7% ; -54 demandeurs d'emploi) ;
- Clémenceau-Kiener à Loos (-3,8% ; -6 demandeurs d'emploi) ;
- Secteur Ouest à Lille (-3,6% ; -14 demandeurs d'emploi) ;
- Quartier intercommunal Hautchamps Longchamp - Lionderie - 3 Baudets à Hem, Lys-lez-Lannoy et Roubaix (-2,2% ; -31 demandeurs d'emploi) ;
- Blanc Riez à Wattignies (-1,2% ; -8 demandeurs d'emploi) ;
- La Briquetterie à Marcq-en-Barœul (-0,9% ; -2 demandeurs d'emploi) ;
- Bizet-Briquetterie à Armentières (-0,6% ; -1 demandeur d'emploi) ;
- La Bourgogne à Tourcoing (-0,6% ; -8 demandeurs d'emploi).

Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi est ainsi observée dans 14 QPV⁹ de la MEL entre septembre 2019 et septembre 2020

Une faible hausse est constatée dans 6 QPV :

- Quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix-Bas Saint-Pierre (+0,2% ; +23 demandeurs d'emploi) ;
- Résidence-Poste-Terroir à Villeneuve-d'Ascq (+0,4% ; +2 demandeurs d'emploi) ;
- Secteur Sud à Faches-Thumesnil, Lezennes, Lille et Loos (+0,5% ; +39 demandeurs d'emploi) ;
- Secteur Nord-Est à Lille (+1,3% ; +28 demandeurs d'emploi) ;
- Résidence à Villeneuve-d'Ascq (+1,3% ; +5 demandeurs d'emploi) ;
- Comtesse de Ségur à Ronchin (+1,4% ; +3 demandeurs d'emploi).

Les 8 derniers QPV enregistrent les hausses les plus importantes, avec des taux supérieurs à la moyenne de la MEL :

- Secteur Nord à Lille (+2,7% ; +7 demandeurs d'emploi) ;
- Phalempins à Tourcoing (+2,8% ; +17 demandeurs d'emploi) ;
- La Mouchonnière à Seclin (+3,1% ; +9 demandeurs d'emploi) ;
- Pacot Vandracq à Lambersart (+3,6% ; +7 demandeurs d'emploi) ;
- Attargette - Chanzy à Armentières (+4,2% ; +9 demandeurs d'emploi) ;
- Epidème Villas Couteaux à Tourcoing et Wattrelos (+4,8% ; +44 demandeurs d'emploi) ;
- Virolois à Tourcoing (+4,9% ; +33 demandeurs d'emploi) ;
- Nouveau Roubaix (+9,5% ; +39 demandeurs d'emploi).

Entre septembre 2020 et septembre 2021, la majorité des QPV de la MEL voient leur nombre de demandeurs d'emploi diminuer

Le nombre de demandeurs d'emploi diminue dans 18 quartiers prioritaires entre le troisième trimestre 2020 et le troisième trimestre 2021.

Cette baisse est supérieure ou égale à la diminution observée dans la MEL dans 10 QPV :

- Clémenceau-Kiener à Loos (-11,8% ; -18 demandeurs d'emploi) ;
- La Briquetterie à Marcq-en-Barœul (-10% ; -23 demandeurs d'emploi) ;
- Secteur Ouest à Lille (-9,6% ; -36 demandeurs d'emploi) ;
- Nouveau Mons - Les Sarts - Dombrowski (-9,1% ; -131 demandeurs d'emploi) ;
- Phalempins à Tourcoing (-8,1% ; -51 demandeurs d'emploi) ;
- Pacot Vandracq à Lambersart (-7% ; -14 demandeurs d'emploi) ;
- La Bourgogne à Tourcoing (-6,9% ; -87 demandeurs d'emploi) ;
- Epidème Villas Couteaux à Tourcoing (-6,9% ; -66 demandeurs d'emploi) ;
- Secteur Sud à Faches-Thumesnil, Lezennes et Lille (-6,2% ; -524 demandeurs d'emploi) ;
- Résidence-Poste-Terroir à Villeneuve-d'Ascq (-5,6% ; -26 demandeurs d'emploi).

6 QPV enregistrent des baisses comprises entre 2 et 5% :

- Virolois à Tourcoing (-5% ; -35 demandeurs d'emploi) ;
- Blanc Riez à Wattignies (-4,6% ; -29 demandeurs d'emploi) ;
- Pont-de-Bois à Villeneuve-d'Ascq (-4,1% ; -45 demandeurs d'emploi) ;
- Centralité de Beaulieu à Wattrelos (-3,7% ; -18 demandeurs d'emploi) ;
- Bizet-Briquetterie à Armentières (-3,1% ; -5 demandeurs d'emploi) ;
- Secteur Nord-Est à Lille (-2% ; -45 demandeurs d'emploi).

⁹ Données non disponibles pour les quartiers des Oliveaux et de Pont Rompu.

Pour 5 QPV, le nombre de demandeurs d'emploi est relativement stable :

- Quartier intercommunal Hautchamps Longchamp - Lionderie - 3 Baudets (-0,6% ; -8 demandeurs d'emploi) ;
- Nouveau Roubaix (-0,2% ; -1 demandeur d'emploi) ;
- Quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix-Bas Saint-Pierre (+0,4% ; +48 demandeurs d'emploi) ;
- Attargette - Chanzy à Armentières (+0,9% ; +2 demandeurs d'emploi) ;
- Comtesse de Ségur à Ronchin (+0,9% ; +2 demandeurs d'emploi).

Enfin, le nombre de demandeurs d'emploi augmentent dans 3 QPV :

- Secteur Nord à Lille (+1,5% ; +4 demandeurs d'emploi) ;
- Résidence à Villeneuve-d'Ascq (+2% ; +8 demandeurs d'emploi) ;
- La Mouchonnière à Seclin (+3,3% ; +10 demandeurs d'emploi).

Entre 2019 et 2021 : une tendance globale à la baisse

Globalement, entre septembre 2019 et septembre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi diminue significativement dans 15 QPV de la MEL. Dans ces quartiers, le nombre de demandeurs d'emploi est donc inférieur au niveau d'avant-

crise. Dans trois autres quartiers, le nombre de demandeurs d'emploi reste relativement stable (variation entre comprise entre -1% et 1%).

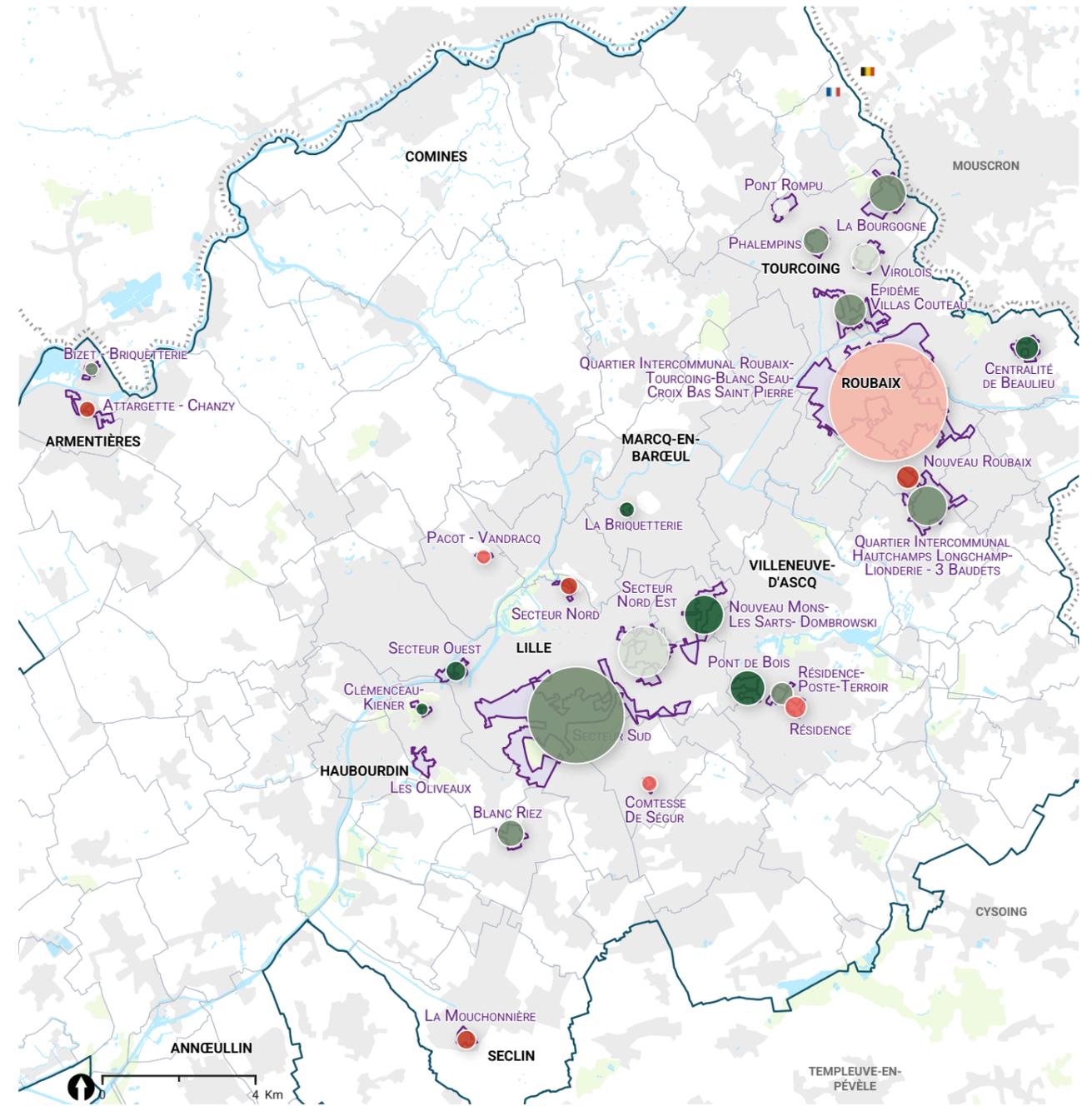
Ainsi, seuls 6 QPV sont concernés par une hausse de la demande d'emploi. Il s'agit de quartiers accueillant entre 200 et 450 demandeurs d'emploi.

Le quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint-Pierre, qui dénombre le plus grand nombre de demandeurs d'emploi parmi les QPV de la MEL, n'a pas connu de variations importantes de son nombre de chômeurs ces deux dernières années (+0,60%). Le quartier ne semble donc pas avoir été significativement impacté par les difficultés sur le marché de l'emploi suite à la crise ou par la reprise qui a suivi, ce qui peut être le signe d'un marché de l'emploi atone.

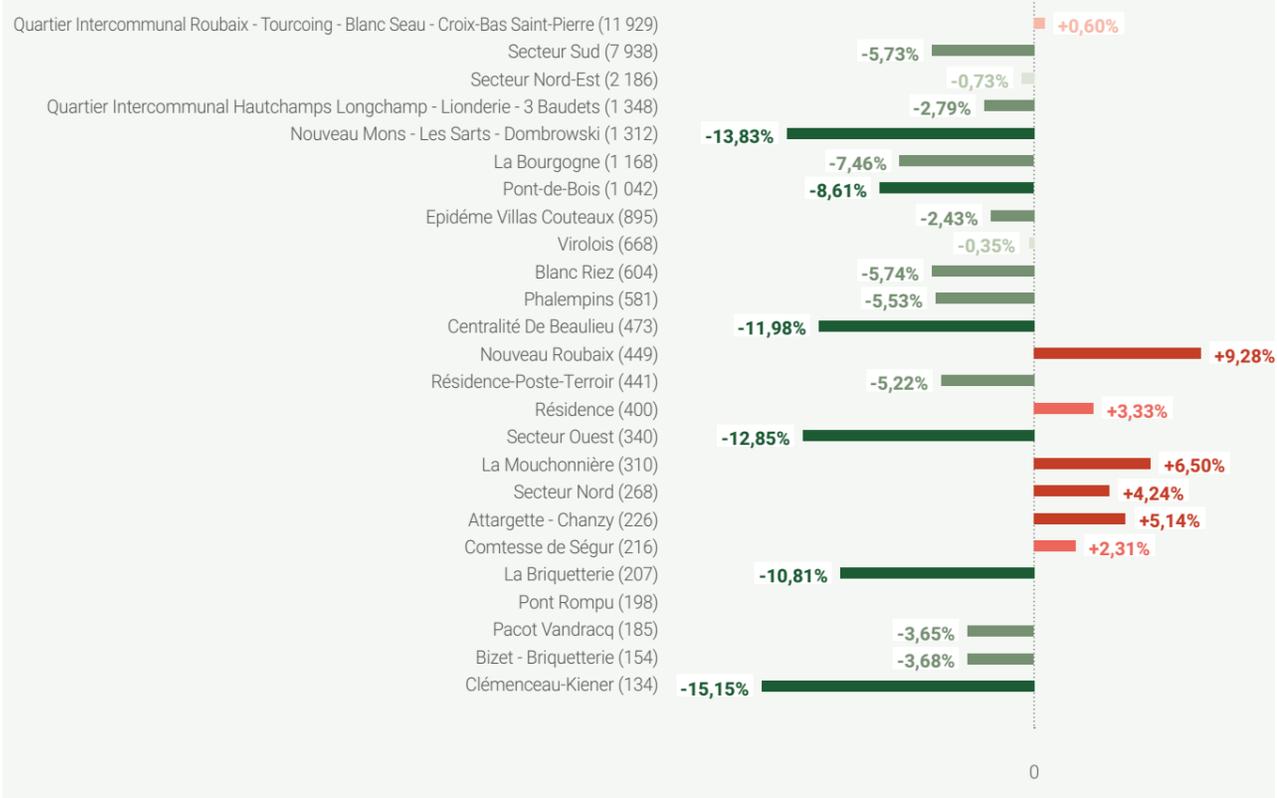
Le Secteur Sud à Lille, Lezennes et Faches-Thumesnil, qui compte le deuxième nombre de demandeurs d'emploi le plus élevé, n'a lui non plus pas connu de hausse importante de son nombre de chômeurs entre 2019 et 2020, et enregistre même une diminution plus importante que celle de la MEL entre 2020 et 2021. Dans ce quartier, le marché de l'emploi semble être ainsi moins atone.

Ainsi, au total, les QPV de la MEL comptent 1 067 demandeurs d'emploi en moins en septembre 2021 par rapport à septembre 2019 (-3,1%).

LES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : ÉVOLUTION 2019-2021



Taux d'évolution global du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C entre septembre 2019 et septembre 2021 par quartiers classés selon le nombre de demandeurs d'emploi au 30 septembre 2021 (total indiqué entre parenthèses)



Source : Pôle emploi-Dares, STMT - Traitements statistiques : Insee, ADULM

Sources : Pôle Emploi - DARES, STMT
CLC 2018 - OSM 2017 - IGN BD Topo 2016

Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Valeurs de référence :

	Nombre Sept 2021	Evolution 2019-2021
Ensemble QPV MEL :	34 739	-3,1%
MEL :	113 386	-3,5%

Nombre de demandeurs d'emploi en catégories A,B et C (sept 2021) : 11 929, 5 000, 1 000, 100

Évolution entre septembre 2019 et septembre 2021 : Baisse de plus de 8%, Baisse de 2% à 8%, Baisse de 0% à 2%, Baisse de 0% à 2%, Hausse de 2% à 4%, Hausse de plus de 4%

Frontière France/Belgique, Métropole Européenne de Lille (MEL), Limite commune

3

LE PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

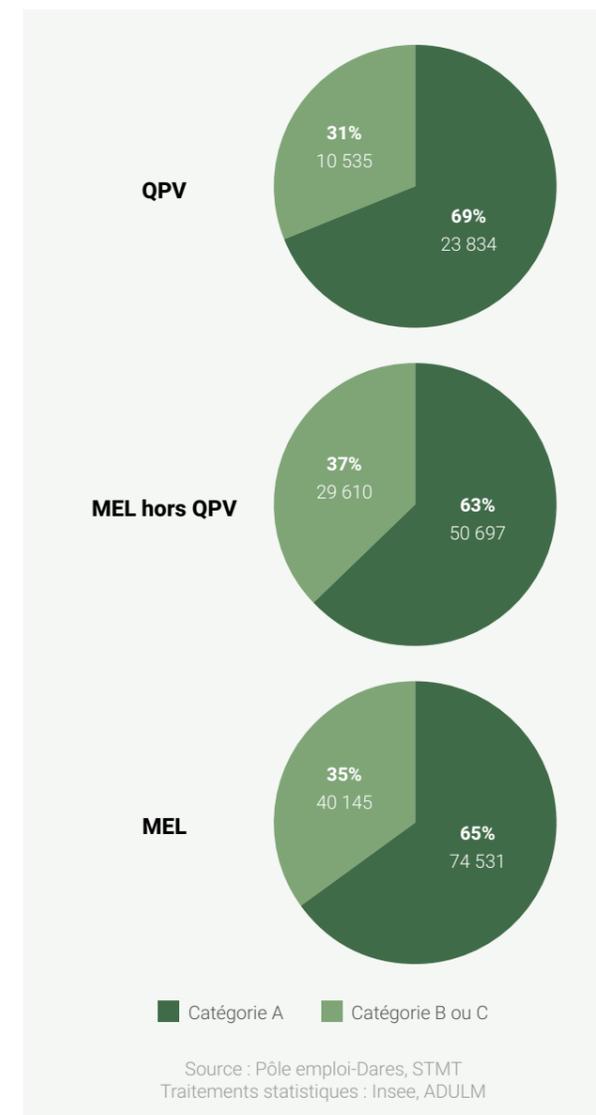


Les données sur le profil des demandeurs d'emploi dans les QPV de la MEL sont publiées annuellement. Ainsi, les données les plus récentes au moment de la rédaction de ce document datent du 31 décembre 2020.

1. CATÉGORIES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

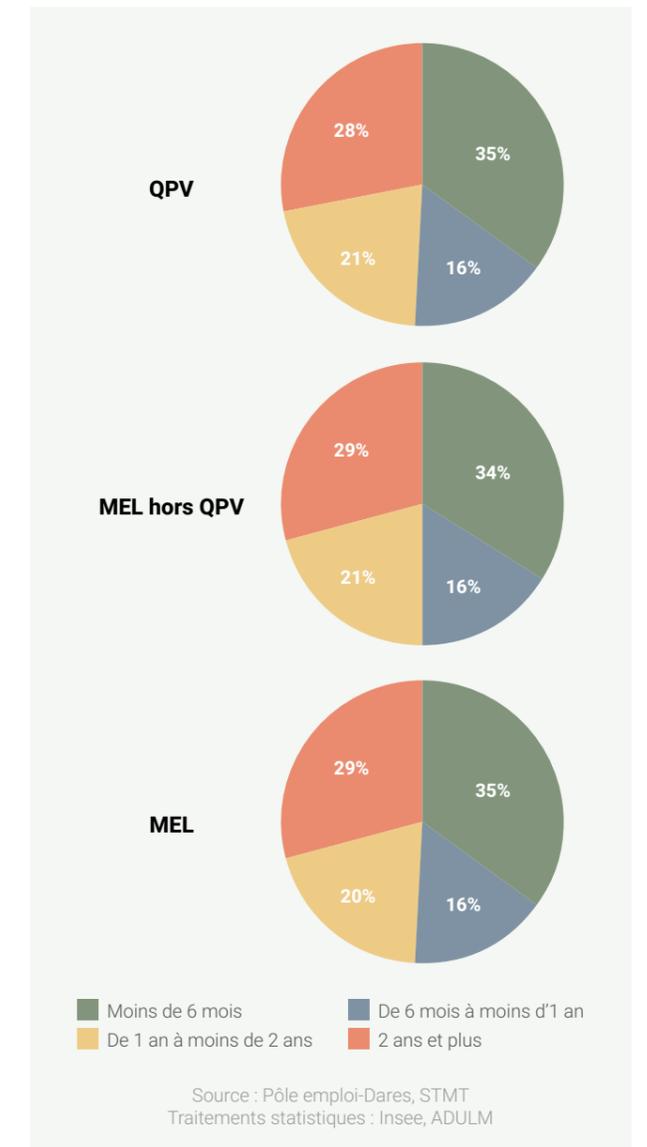
Davantage de demandeurs sans aucune activité dans les QPV

Au 31 décembre 2020, parmi les 34 369 demandeurs d'emploi dans les QPV de la MEL inscrits en catégorie A, B ou C, 69% sont sans aucune activité (catégorie A). Cette proportion est de 63% dans le reste de la métropole.



2. DURÉE D'INSCRIPTION

Une durée d'inscription à Pôle emploi similaire à la moyenne de la MEL



Il existe peu de différence concernant la durée d'inscription à Pôle emploi des demandeurs d'emploi des QPV et ceux de l'ensemble de la MEL.

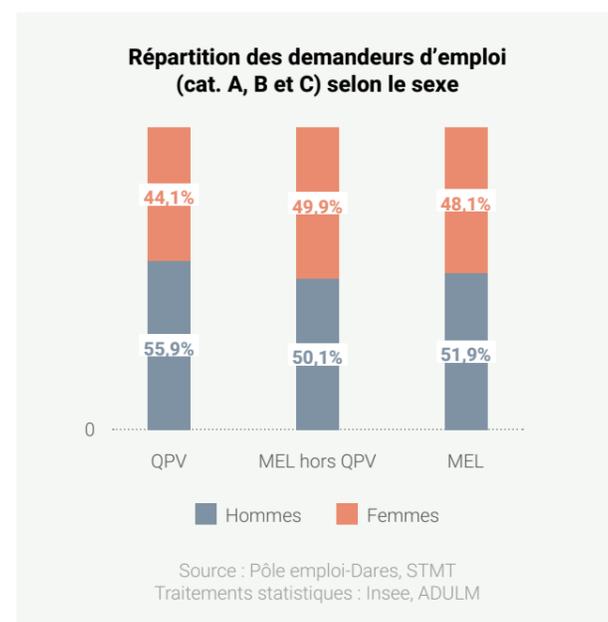
Les **demandeurs d'emploi de longue durée sont présents dans des proportions proches** : 48,7% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis au moins 1 an dans les quartiers prioritaires (16 745 personnes) pour environ 49,5% dans les quartiers hors QPV et dans l'ensemble de la MEL. Ces proportions dépassent la moyenne nationale qui s'élève à 48,1% en 2020. **La demande d'emploi est ainsi structurellement élevée dans les QPV et la MEL dans son ensemble.** Ce phénomène structurel peut s'expliquer par divers facteurs : manque de qualifications, absence de diplômes ou diplômes inadaptés à l'offre sur le marché de l'emploi, mobilité insuffisante...



Les demandeurs d'emploi de très longue durée sont en revanche un peu moins représentés dans les quartiers de la politique de la ville : 28% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis 2 ans et plus (9 628 personnes) pour 29% en dehors des QPV et dans l'ensemble de la MEL.

3. RÉPARTITION SELON LE SEXE

Une part des femmes plus faible parmi les demandeurs d'emploi dans les QPV



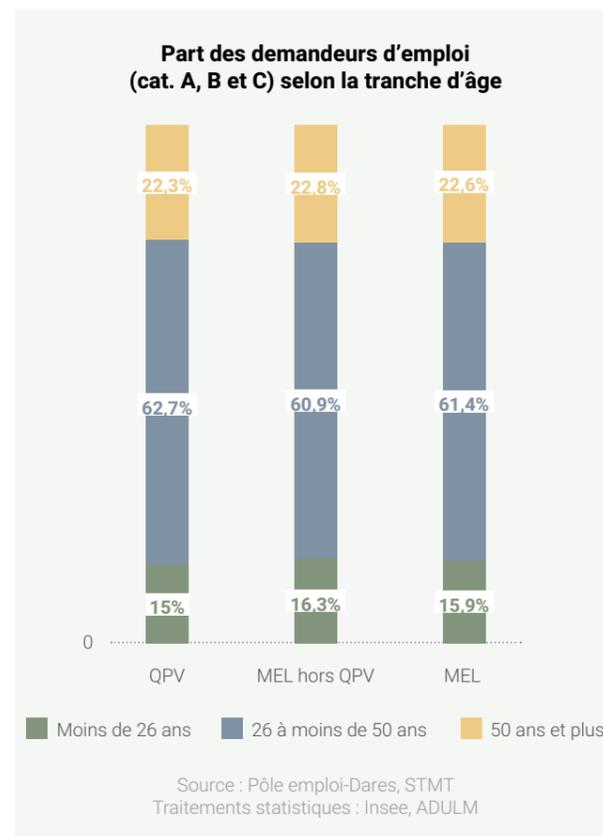
Parmi les demandeurs d'emploi dans les QPV, 55,9% sont des hommes (19 106 personnes) et 44,1% sont des femmes (15 064 personnes)¹⁰.

Ce constat diffère nettement des autres quartiers de la MEL, où la part de femmes et d'hommes est quasiment équivalente (40 364 hommes et 40 142 femmes demandeurs d'emploi).

Le taux d'activité¹¹ des femmes est en effet significativement moins élevé dans les QPV que dans le reste de la MEL : 56,7% (Insee RP 2017) contre 67,7% (Insee RP 2018), alors que ces taux sont proches chez les hommes : 70,7% (Insee RP 2017) dans les QPV contre 71,1% (Insee RP 2018¹²) en moyenne dans la MEL¹³.

4. ÂGE

L'âge des demandeurs d'emploi dans les QPV ne se démarque pas de la moyenne métropolitaine

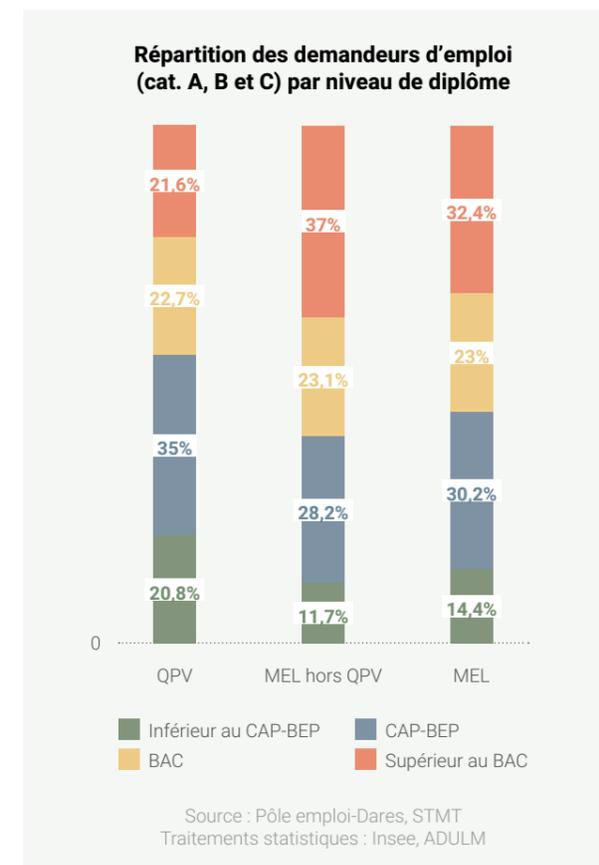


On observe uniquement de faibles écarts :

- 15% des demandeurs d'emploi des QPV ont moins de 26 ans (5 157 personnes) pour 16,3% en dehors des QPV et 15,9% en moyenne dans la MEL ;
- 62,7% ont entre 26 et 49 ans (21 542 personnes) pour 60,9% en dehors des QPV et 61,4% en moyenne ;
- 22,3% ont 50 ans ou plus (7 670 personnes) contre 22,8% hors QPV et 22,6% dans l'ensemble de la MEL.

5. NIVEAU DE FORMATION

Des écarts importants en termes de niveau de diplôme entre les QPV et la MEL



On recense, fin 2020, 7 132 demandeurs d'emploi sans diplôme (niveau de formation inférieur au CAP-BEP) dans les QPV, soit 21% des demandeurs d'emploi. Cette part s'élève à 12% dans les quartiers hors QPV et à 15% en moyenne dans la MEL.

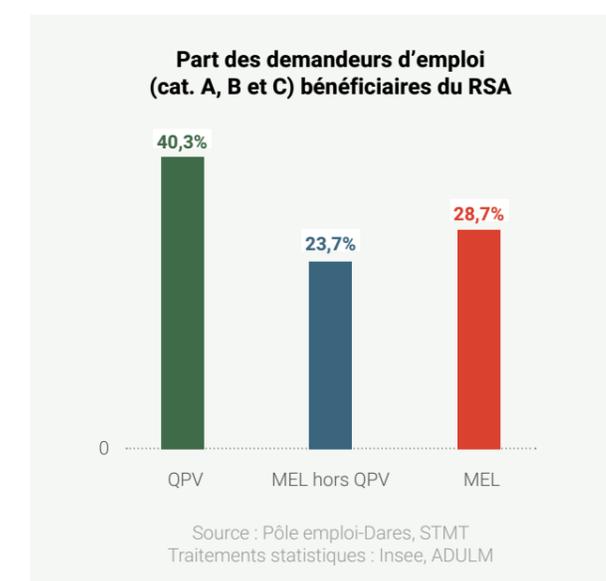
Une plus grande part des demandeurs d'emploi sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP dans les QPV : 35% (12 014 personnes) contre 28% hors QPV et 30% dans la MEL.

La part des titulaires du BAC est équivalente dans les QPV et dans les autres quartiers (autour de 23%).

Enfin, 7 415 demandeurs d'emploi ont un niveau de formation supérieur au bac dans les quartiers prioritaires, ce qui représente 21% des demandeurs des QPV. Cette proportion s'élève à 37% dans les quartiers hors QPV et à 32% dans la MEL.

Le moindre niveau de formation des demandeurs d'emploi en QPV reflète le niveau de formation de la population présente dans ces quartiers où l'on constate une part significativement moins importante de la population disposant de diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur (18,9% contre 36% dans l'ensemble de la MEL).

6. BÉNÉFICIAIRES DU RSA



Dans les QPV de la MEL, Pôle emploi accompagne 13 866 bénéficiaires du RSA fin décembre 2020.

Il s'agit d'un public généralement plus éloigné de l'emploi (en moyenne peu ou pas diplômé et moins mobile que l'ensemble des demandeurs d'emploi). **Les bénéficiaires du RSA représentent 40% des demandeurs d'emploi dans les QPV de la MEL contre seulement 23,7% dans les autres quartiers de la métropole, et 28,7% dans l'ensemble de la MEL.**

Ces demandeurs d'emploi bénéficient d'un accompagnement renforcé pour répondre plus efficacement à leurs besoins. Ces derniers sont en effet souvent confrontés simultanément à des difficultés professionnelles et sociales.

Dans le Nord, les Maisons départementales insertion et emploi accueillent et accompagnent les allocataires du RSA dans leur retour à l'emploi aux côtés de Pôle emploi pour mettre en œuvre leur parcours d'insertion. Dans la MEL, il existe trois de ces maisons, à Lille, Roubaix et Tourcoing.

¹⁰ Hors quartiers des Oliveaux et de Pont Rompu.

¹¹ Part des femmes ayant un emploi ou étant au chômage parmi l'ensemble des femmes en âge de travailler.

¹² Chiffres du recensement actualisés par l'Insee à 2018 uniquement à l'échelle communale et intercommunale.

¹³ Pour en savoir plus, voir publication « Les femmes en situation de monoparentalité des milieux populaires dans le territoire Nord-Est », ADULM.

4

ACTIVITÉ, EMPLOI ET CHÔMAGE DANS LES QPV DE LA MEL

Pour bien comprendre les réalités du chômage et de l'emploi dans les QPV et contextualiser les chiffres du nombre d'inscrits à Pôle emploi, il est également utile d'analyser les caractéristiques générales de la population active dans ces quartiers. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ne représentent en effet qu'une partie des personnes sans emploi. L'analyse du taux d'emploi, du taux d'activité, du taux de chômeurs calculés par l'Insee, ainsi que la nature des contrats de travail, offrent un aperçu plus complet de l'état du marché du travail dans les QPV.

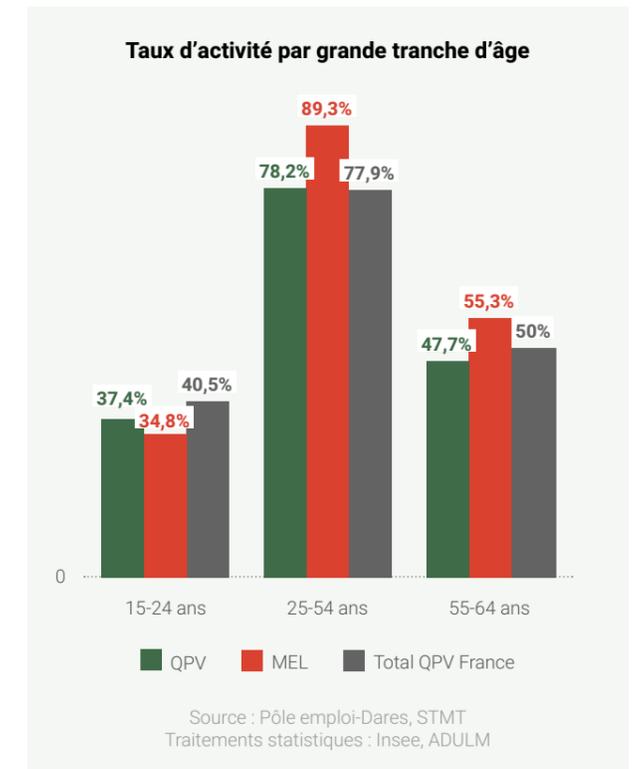


Activité et emploi : de quoi parle-t-on ?

- **Population active** : personnes de 15 à 64 ans qui soit occupent un emploi, soit en recherchent un.
- **Taux d'activité** : rapport entre le nombre de personnes actives (en emploi ou en recherche d'emploi) et l'ensemble de la population correspondante.
- **Taux d'emploi** : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 à 64 ans).

1. L'ACTIVITÉ PAR GRANDE TRANCHE D'ÂGE

Les jeunes davantage présents sur le marché de l'emploi dans les QPV



Les QPV de la MEL se démarquent par une part relativement plus importante de jeunes de 15 à 24 ans faisant partie de la population active, c'est-à-dire étant en emploi ou au chômage. Ils représentent 37,4% de leur classe d'âge en 2017 contre seulement 34,8% en moyenne dans la MEL. Cela peut s'expliquer par une faible scolarisation de ce public par rapport à la moyenne de la métropole. En effet, en 2017, le taux de scolarisation des 15-24 ans s'élève à 61,8% dans les QPV de la MEL contre 72% en moyenne dans la métropole.

À NOTER

Le taux d'activité des jeunes varie significativement selon les QPV, de 29,5% dans le quartier du Nouveau Roubaix à plus de 50% dans les quartiers de Clément-ceau-Kiener et du Blanc Riez.

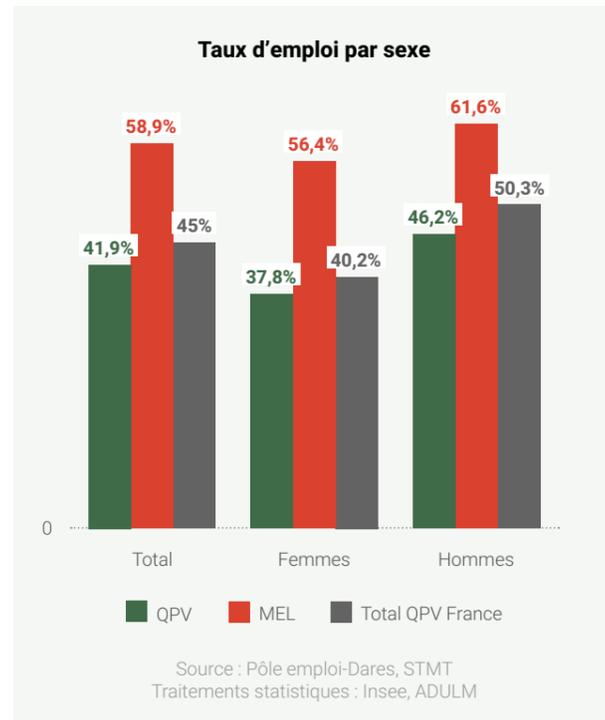
En revanche le taux d'activité est plus bas chez les 25-54 ans dans les QPV qu'en moyenne dans la MEL (78,2% contre près de 90%). L'écart entre ces deux groupes est ainsi de plus de 11 points.

Enfin, le taux d'activité chez les 55-64 ans est lui aussi plus faible dans les QPV que dans la métropole dans son ensemble (près de 48% d'actifs dans les QPV contre 55,3% dans la MEL).



2. L'EMPLOI DANS LES QPV

Une part de la population en emploi nettement inférieure dans les QPV



En 2017, dans les QPV, le taux d'emploi, qui mesure la proportion d'individus ayant un emploi parmi l'ensemble de la population en âge d'exercer un métier, est inférieur de près de 18 points à la moyenne métropolitaine. Il est estimé à 41,9% contre 58,9% dans l'ensemble de la MEL¹⁴. Cette proportion est également inférieure à celle observée en moyenne dans les QPV en France (45%).

À NOTER

Le taux d'emploi dans les QPV oscille entre 54,4% et 35,7%. Il est particulièrement bas dans les secteurs du Nouveau Roubaix (35,7%), de La Bourgogne à Tourcoing (36,4%) et dans le quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix-Bas Saint-Pierre (37,4%).

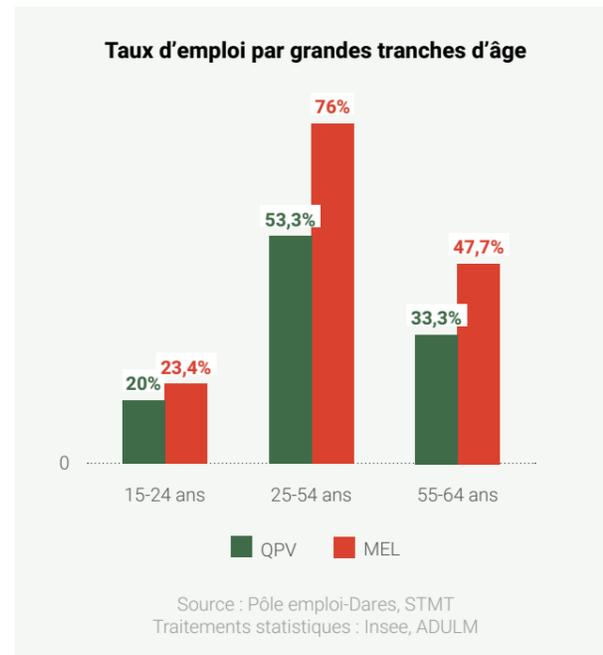
À l'inverse, le taux d'emploi se rapproche de la moyenne de la MEL dans les quartiers de Clémenceau-Kiener où il atteint 54,4%, Résidence à Villeneuve-d'Ascq et Pacot Vandracq à Lambersart (50,3%), Blanc Riez à Wattignies (50,2%) et Virolois à Tourcoing (50%).

Seules 38% des femmes occupent un emploi, soit un écart de 8 points avec les hommes.



Ces taux d'emploi parfois très faibles dans certains quartiers peuvent en partie s'expliquer par des **problèmes de mobilité** chez les habitants, c'est-à-dire une moindre capacité des individus à se déplacer vers le travail. Il peut s'agir de freins matériels ou financiers, mais aussi de freins à l'appropriation des territoires de la métropole (création de frontières psychologiques qui restreignent la capacité des habitants à être mobile).

Un taux d'emploi moindre dans les QPV pour toutes les tranches d'âge



Le taux d'emploi des 25-54 ans dans les QPV présente un écart de 23 points avec la moyenne de la MEL, soit l'écart le plus important parmi les classes d'âge observées. Ce taux s'élève à 53% dans les QPV contre 76% dans la MEL.

Le taux d'emploi des jeunes de 15-24 ans dans les QPV est inférieur d'un peu plus de 3 points à celui de la MEL. Il est de 20% dans les quartiers prioritaires et de 23,4% dans la métropole. Malgré un taux d'activité supérieur à celui de la MEL, on observe ainsi une plus faible propension de cette population à occuper un emploi. Les jeunes des QPV ont ainsi davantage tendance à être au chômage qu'en moyenne dans la MEL.

Le taux d'emploi des 55-64 ans dans les QPV présente un écart de plus de 14 points avec le taux d'emploi de la MEL, témoignant ainsi des difficultés d'accès à l'emploi des personnes plus âgées dans les quartiers prioritaires. Le taux d'emploi s'élève à 33,3% dans les QPV contre 47,7% dans la métropole.

À NOTER

Le taux d'emploi des seniors est particulièrement faible dans le quartier de La Bourgogne à Tourcoing (24,9%), du Nouveau Roubaix (26,6%) et du Secteur Ouest à Lille (27,1%). À l'inverse, il est proche de la moyenne métropolitaine dans le quartier du Pacot Vandracq à Lambersart (45,1%) et dans le Secteur Nord à Lille (46,6%).



Le projet MELODI (Mesures locales des discriminations), porté en 2021 par l'université Gustave Eiffel de Paris-Est, a permis de mettre en évidence une autre difficulté dans l'accès à l'emploi, en mesurant sur le territoire de la MEL l'ampleur des **discriminations dans l'accès à l'emploi des habitants des quartiers**. Ce travail s'est basé sur deux critères : le lieu de résidence et l'origine. Les résultats des travaux révèlent des discriminations dans l'accès à l'emploi selon l'origine pour les candidats masculins, mais uniquement pour ceux qui résident dans des quartiers prioritaires. Les femmes magrébines sont quant à elles victimes de discriminations selon l'origine quel que soit leur quartier de résidence.

Des emplois plus fréquemment précaires dans les QPV

Parmi les emplois occupés dans les QPV de la MEL, près d'un emploi sur quatre (24,8%) est précaire (CDD, apprentissage, intérim) contre autour de seulement 16% en moyenne dans la MEL. Cette proportion est encore plus élevée chez les femmes habitant les QPV : 25,3% des emplois occupés par ces dernières sont précaires.

À NOTER

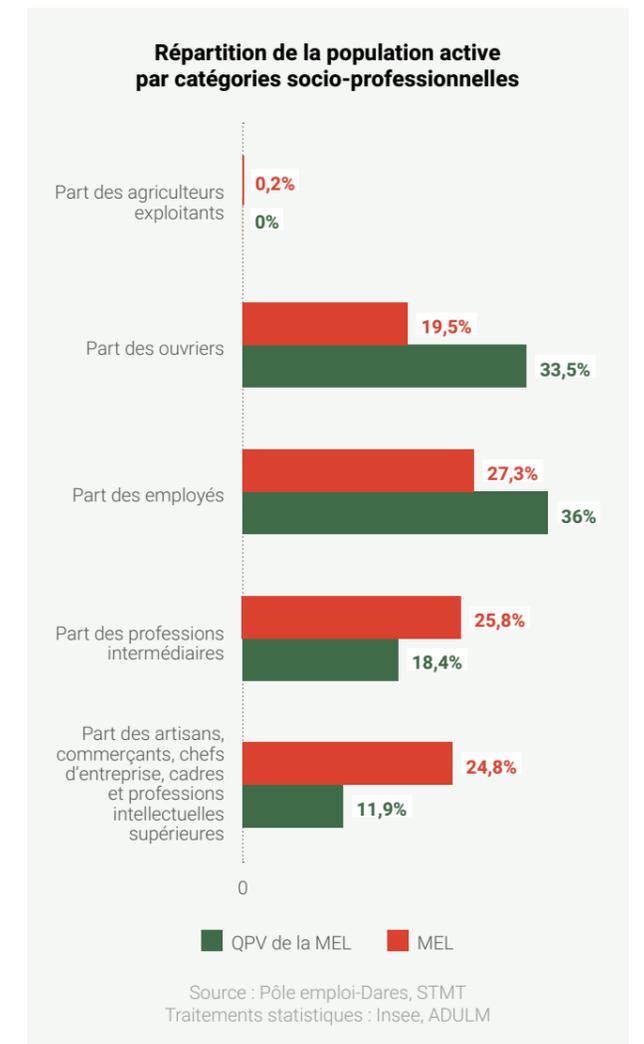
La part des emplois précaires est particulièrement élevée dans le quartier de la Briquetterie à Marcq-en-Barœul (31,3%), dans le Secteur Nord à Lille (31,3%), et dans le quartier de La Bourgogne à Tourcoing (30,7%). Elle est proche de la moyenne de la MEL dans le quartier du Virolois à Tourcoing (18%) et de Pacot Vandracq à Lambersart (19,2%).

Il est toutefois à noter que dans les QPV, une part importante de l'activité est portée par l'économie informelle. Ces activités permettent aux habitants de répondre à leurs propres besoins et à ceux des habitants du quartier. De nombreuses activités sont concernées : commerce de rue, mécanique de rue, garde d'enfants, activités de couture, de cuisine, de coiffure... Dans la mesure où elles sont informelles, ces activités ne permettent toutefois pas l'acquisition de droits sociaux (retraite, chômage, accès à la formation...). Il est par ailleurs difficile d'en faire un recensement : les données statistiques locales ou nationales

n'existent pas. Ainsi, le taux d'emploi calculé par l'Insee ne reflète pas entièrement la situation de l'emploi dans les quartiers prioritaires.

3. LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DANS LES QPV

Plus de 2 tiers d'employés et d'ouvriers parmi les actifs

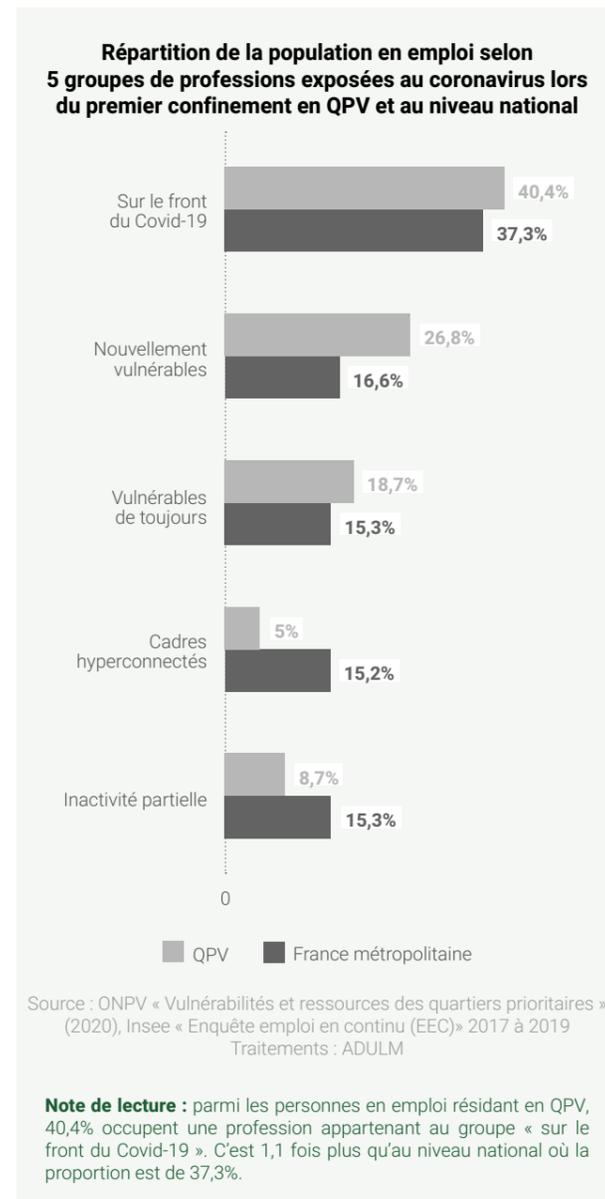


En 2017 dans les QPV de la MEL, 36% des actifs en emploi sont employés et 33,5% sont ouvriers, contre respectivement 27,3% et 19,5% en moyenne dans la MEL. À l'inverse dans les QPV, les artisans, commerçants, cadres et professions intellectuelles supérieures (11,9%) et professions intermédiaires (18,4%) sont sous-représentés par rapport à la moyenne observée dans la MEL (25,8% de professions intermédiaires et 24,8% d'artisans, commerçants, cadres...).

¹⁴ « Population active, emploi et chômage en 2017 », Insee.

4. CRISE SANITAIRE ET EMPLOI

Les actifs des QPV « vulnérables » face à la crise sanitaire



Comme évoqué plus haut, selon l'ONPV, les QPV accueillent une forte proportion de personnes occupant des métiers de « première ligne » face au virus de la Covid-19 et considérés comme rendant des services indispensables aux personnes. Ces professions, généralement en contact avec le public se caractérisent par des conditions de travail difficiles (recours au travail de nuit ou le weekend, pénibilité physique...). De plus, les résidents des QPV exercent plus fréquemment des métiers « nouvellement vulnérables »¹⁵, dont l'activité a été

fortement impactée par la crise sanitaire, par exemple dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, du transport ou des services aux particuliers. Enfin, les « vulnérables de toujours »¹⁶ exercent des professions rattachées aux secteurs d'activité traditionnellement fragilisés en période de crise, principalement des artisans et des ouvriers de l'industrie et du bâtiment. Ces professions sont également sur-représentées dans les QPV.

5. LA PART DE CHÔMEURS DANS LES QPV



Chômage : de quoi parle-t-on ?

Selon la **définition internationale du chômage du Bureau International du Travail (BIT)**, un chômeur est une personne en âge de travailler qui :

- n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les 2 semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

En France, le chômage est mesuré de trois façons :

- **l'enquête Emploi** réalisée par l'Insee mesure le chômage selon les critères du BIT à l'échelle nationale ;
- les **fichiers de Pôle emploi** (cf. chapitre 1) comptabilisent chaque mois les demandeurs d'emploi inscrits sur ses listes (*mesure disponible à l'échelle des QPV*) ;
- le **recensement de la population** de l'Insee comptabilise comme chômeurs les personnes qui se déclarent chômeurs (sauf si elles déclarent explicitement ne pas rechercher d'emploi) (*mesure disponible à l'échelle des QPV*).

Un tiers de chômeurs dénombrés dans la population active des QPV

Le recensement conduit par l'Insee permet une analyse du chômage au niveau infracommunal, et donc à l'échelle des QPV de la MEL. Il est à noter que ce taux de chômeurs est calculé à partir des données du recensement général de la population qui est réalisé sur une période de cinq ans. Le taux de chômeurs pour l'année 2017 est ainsi calculé à partir des enquêtes 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

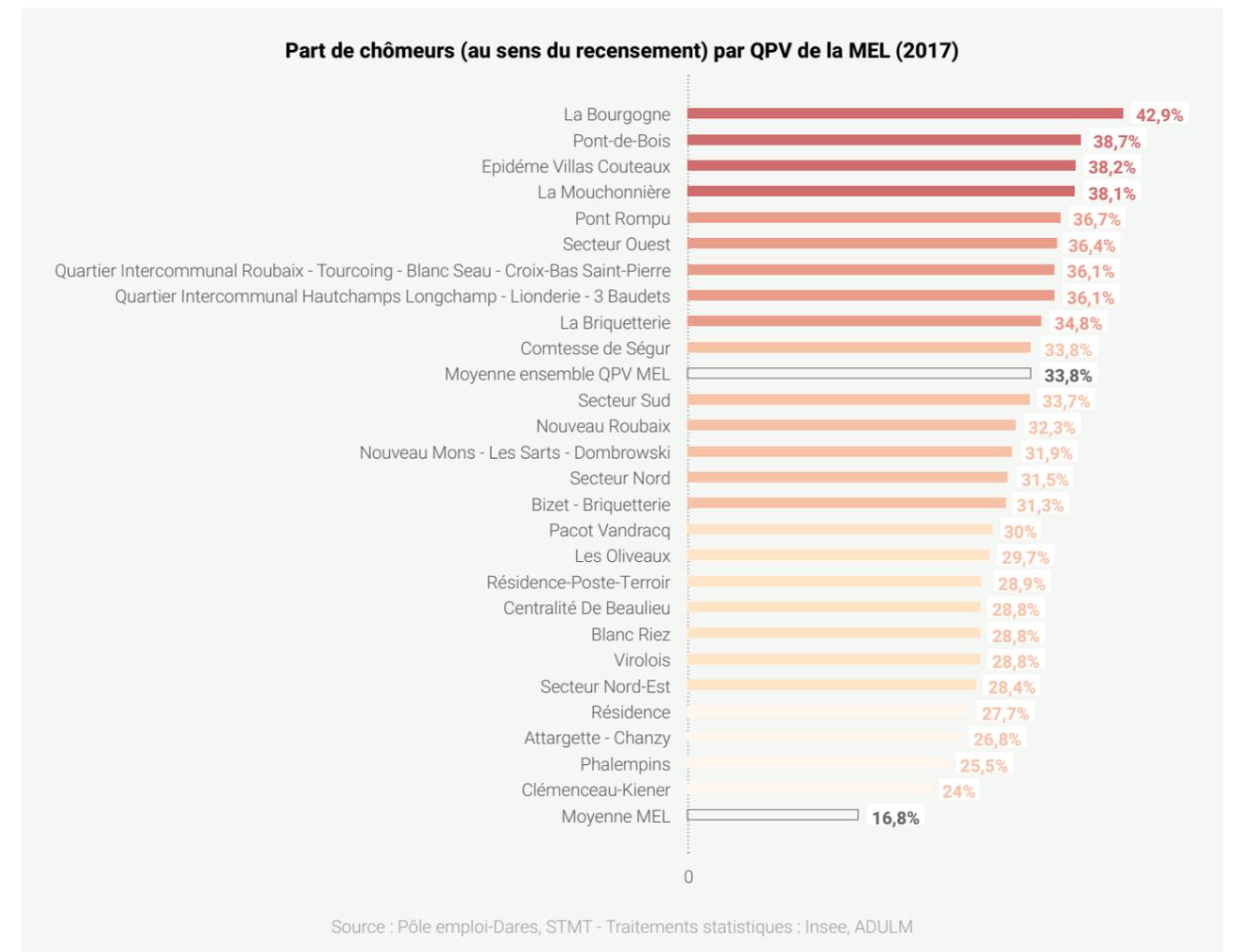
Ces chiffres du chômage peuvent donner un aperçu différent du marché du travail que le nombre de demandeurs d'emploi de Pôle emploi analysé au chapitre 1. En effet, les personnes

peuvent déclarer être au chômage lors du recensement mais ne pas être inscrites sur les listes de Pôle emploi.

En 2017, le taux de chômeurs parmi la population active s'élève en moyenne à 33,8% dans les QPV de la MEL contre seulement 16,8% dans la MEL. Il est supérieur à la moyenne dans les QPV en France (30,2%).

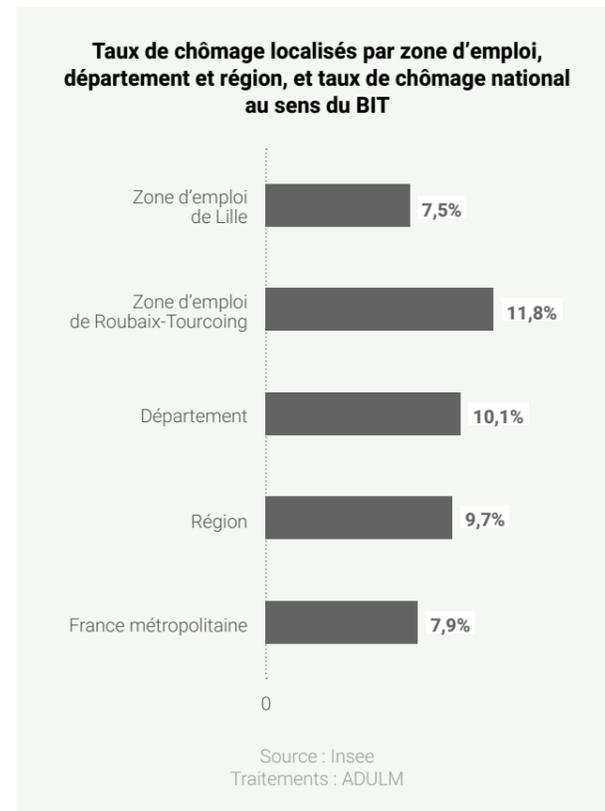
À NOTER

Des disparités fortes existent entre les QPV. Le taux de chômeurs au sens du recensement le plus bas est observé dans le quartier de Clémenceau-Kiener (24%) et le plus élevé à La Bourgogne (42,9%), soit un écart de près de 19 points. Ainsi, dans 11 QPV, plus d'une personne sur trois dans la population active déclare être au chômage à l'occasion du recensement de la population.



^{15/16} « Vulnérabilités et ressources des quartiers prioritaires » Rapport 2020 de l'ONPV.

Le chômage dans les zones d'emploi des QPV



À une plus grande échelle, on observe un écart important entre les deux zones d'emploi qui composent la métropole avec un écart de plus de 4 points entre la zone d'emploi de Lille et celle de Roubaix-Tourcoing (7,5% dans la ZE de Lille contre 11,8% dans la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing).

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Lille est nettement inférieur à la moyenne régionale et départementale. Il est également plus bas que la moyenne en France métropolitaine (7,9%). En revanche, le taux de chômage de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing dépasse nettement les différentes moyennes départementale, régionale et nationale.

Le halo autour du chômage

L'inactivité, c'est-à-dire la situation des personnes n'étant ni en emploi ni au chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est particulièrement élevée dans les QPV à l'échelle nationale. L'inactivité comprend, d'une part, les personnes en formation ou en études et d'autre part, les « autres inactifs », qui sont en dehors du marché du travail pour d'autres raisons : maladie, contraintes familiales, découragement, souhait de ne pas travailler... Ces personnes sont les plus représentées dans les QPV et sont plus nombreuses proportionnellement que dans les autres quartiers. La position des inactifs par rapport à l'emploi est plus difficilement qualifiable que celle des actifs, par exemple certains souhaitant travailler mais ne recherchant pas activement un emploi ou recherchant un emploi mais pas disponibles immédiatement pour travailler. Ces derniers font alors partie du « halo autour du chômage ». En France, en 2017, **près d'un inactif sur cinq résidant en QPV se situait dans le halo autour du chômage** selon l'observatoire national de la politique de la ville, une part significativement supérieure à celle observée dans le reste du territoire (autour de 12%)¹⁶.

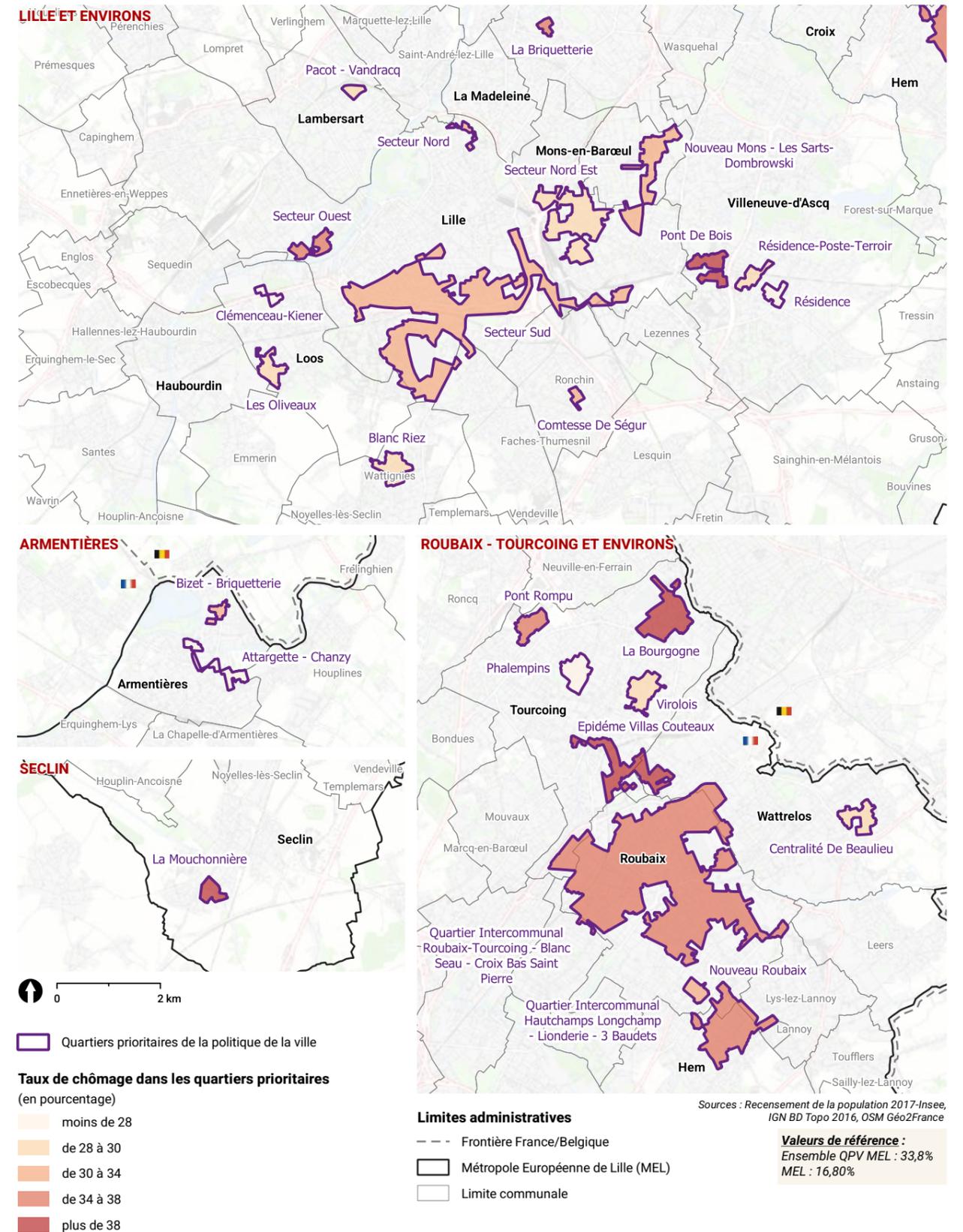


Si les habitants des quartiers populaires se retrouvent plus fréquemment sans emploi, cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont inactifs.

Le concept de « travail de subsistance », défini dans l'ouvrage « La ville vue d'en bas » du Collectif Rosa Bonheur, met en lumière l'ensemble des activités permettant l'accès à des ressources matérielles et symboliques via l'entraide et l'échange, et qui se sont significativement développées dans un contexte de désindustrialisation et de précarisation de l'emploi salarial dans les quartiers ouvriers de Roubaix. La notion de « travail » dépasse ainsi ici le cadre du travail salarié, effectué dans le cadre d'une organisation ou d'un statut formel. Les activités de ce travail de subsistance constituent une vie économique aux marges de la logique de marché, sans en être pour autant complètement déconnectées. Les femmes assurent une grande partie de ce travail, à travers les activités domestiques (entretien du logement, soins aux enfants, travail éducatif...). La mécanique automobile et le BTP sont également des activités au cœur de cette vie économique.

Le quotidien de personnes considérées comme « chômeuses » ou « inactives » au sens de l'Insee peut donc être marqué par un travail omniprésent qui se confond souvent avec la vie personnelle et prend des formes diverses et précaires, entre emploi formel et informel. Ce travail de subsistance se fait généralement collectivement et repose sur les réseaux familiaux, amicaux, communautaires et de voisinage (« La ville vue d'en bas », Collectif Rosa Bonheur, 2016).

PART DE CHÔMEURS DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE (AU SENS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION)



¹⁶ « Taux d'activité, d'emploi, part et taux de chômage par sexe, âge, niveau d'études et origine », ONPV (2017).

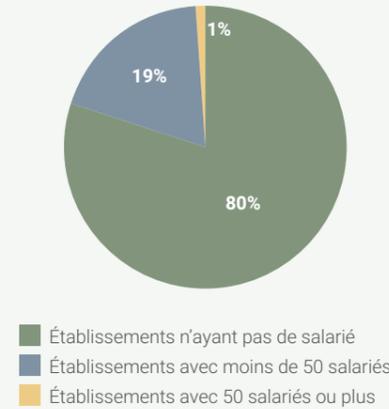
5

TISSU ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'ACTIVITÉ

1. NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

11 552 établissements implantés dans les QPV de la MEL

Répartition des établissements des QPV de la MEL selon le nombre de salariés

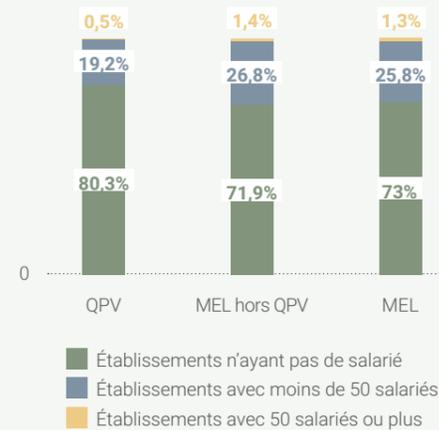


Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Traitements statistiques : Insee, ADULM

Les QPV de la MEL comptent 11 552 établissements en 2019, soit autour de **13% des établissements installés dans la métropole lilloise** (89 391 établissements). **80% sont des établissements sans salarié**. Seul 1% des établissements ont 50 salariés ou plus.

Dans les autres quartiers de la MEL, la proportion d'établissements n'ayant pas de salarié est moins importante (71,9%). À l'inverse, la part des établissements de 1 à 49 salariés est supérieure de 7 points.

Répartition des établissements selon le nombre de salariés dans la MEL



Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Traitements statistiques : Insee, ADULM

Une concentration des établissements dans deux QPV de la MEL

Le Secteur Sud et le Quartier Intercommunal de Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint-Pierre accueillent à eux seuls 72% de ces établissements (8 323 établissements).

Ces deux territoires sont concernés par deux Zones Franches Urbaines - Territoires Entrepreneurs (ZFU-TE) de la MEL :

- la ZFU-TE Faubourg de Béthune, Moulins, Lille Sud, L'Épi de Soil sur les communes de Lille et de Loos ;
- la ZFU-TE La Bourgogne, Alma, Cul de Four, Fosse aux Chênes, Epidème, Roubaix centre, Epeule et Sainte-Elisabeth sur les communes de Croix, Roubaix et Tourcoing.

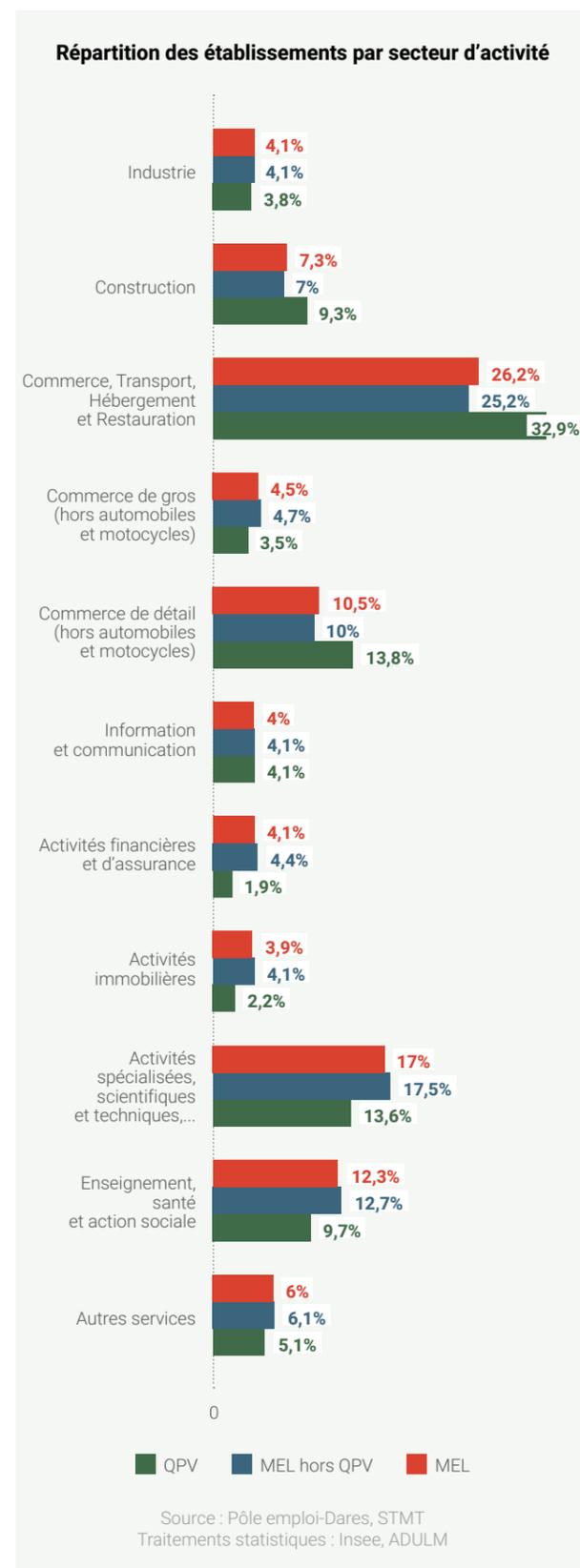
Une troisième ZFU-TE concerne les quartiers Longchamps, Trois Baudets, Trois Fermes, Lionderie et Hauts Champs sur les communes de Hem et de Roubaix.

Ces zones permettent aux entreprises souhaitant s'y implanter de bénéficier d'un dispositif d'exonération d'impôt sur les bénéfices pendant 5 ans sous certaines conditions. L'entreprise doit notamment remplir l'une des deux conditions suivantes concernant l'embauche de salariés :

- au moins 50% de ses salariés sont en CDI (ou en CDD d'au moins 12 mois) et résident dans une ZFU-TE ou dans un QPV ;
- depuis sa création ou son implantation, au moins 50% des salariés embauchés en CDI (ou en CDD d'au moins 12 mois) résident dans une ZFU-TE ou un QPV.



2. SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PRÉSENTS DANS LES QPV



Une activité économique tournée vers la production de services

Près de 88% des établissements des QPV de la MEL relèvent du secteur tertiaire (production de services) : commerce, transport, hébergement et restauration, information et communication, activités financières et d'assurance, activités immobilières, enseignement, santé, action sociale... Le reste des établissements relèvent du secteur industriel et de la construction (12%).

Les activités de commerce, de transport, d'hébergement et de restauration représentent à elles seules près d'un établissement sur trois dans les QPV (32,9%), une proportion nettement supérieure à celle des autres quartiers de la métropole (25,2%).

À l'inverse, les activités spécialisées scientifiques et techniques, et le secteur de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale sont sous-représentés par rapport aux autres quartiers de la MEL.

Le commerce, activité à la base de l'économie des quartiers

Selon l'ONPV, les commerces de détail en plein air et les marchés alimentaires ou en habillement ou textile sont les commerces les plus répandus dans les quartiers prioritaires en France.

Le commerce est une ressource locale importante dans les quartiers populaires, aussi bien en matière de consommation que d'emploi. Roubaix est encore aujourd'hui une des villes de la MEL où le commerce de détail est le plus présent : elle accueille 10% du total des établissements du secteur de la métropole, un poids nettement plus important que son poids global dans le tissu entrepreneurial de l'agglomération. Ainsi, les magasins d'alimentation générale sont présents près de 3 fois plus qu'en moyenne dans l'agglomération, les boucheries 2 fois, etc. (Collectif Rosa Bonheur, 2016).

3. CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS

18% des créations d'établissements dans les QPV

En 2019, la création d'activités est dynamique : 18% des créations d'établissements de la MEL sont recensées dans les QPV, alors que 13% des établissements sont dénombrés dans ces quartiers. Au total, 3 218 établissements ont été créés.

Le secteur de Roubaix-Tourcoing concentre le plus de créations d'entreprises (34,4%), suivi du secteur Sud (31,8%). Cette dynamique peut notamment s'expliquer par la présence de ZFU-TE sur ces deux territoires, comme explicité plus haut.

Selon l'ONPV, le transport et l'entreposage sont les secteurs les plus fréquents parmi les créations d'établissements dans les quartiers prioritaires à l'échelle nationale. Dans les QPV connaissant « le moins de difficultés », plus d'une création sur cinq relève de ce secteur d'activité, notamment dans le cadre de transports de voyageurs par taxi/VTC ou les livraisons à domicile¹⁷.



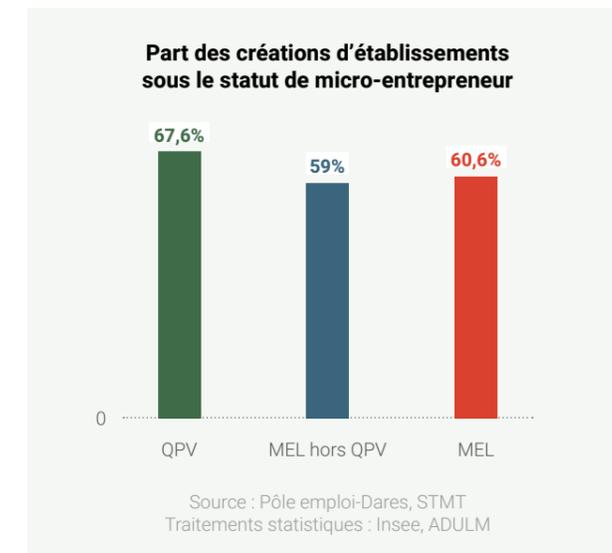
La dynamique de création d'établissements dans les QPV est à nuancer par le taux de survie des établissements récemment créés. On observe en effet une pérennité inférieure à 3 ans pour un nombre important de ces structures.

Des créations d'établissements qui s'opèrent plus fréquemment sous le statut de micro-entrepreneurs¹⁸

Le micro-entrepreneuriat est nettement plus développé dans les QPV de la MEL que dans les autres quartiers de la métropole. Parmi les établissements créés dans les quartiers prioritaires, près de 68% se font sous le statut de micro-entrepreneur. Cette proportion s'élève à 59% dans les autres quartiers de la métropole.

Selon l'ONPV, ces micro-entrepreneurs peuvent être des chômeurs ou des travailleurs qui tentent de créer un projet dans le but, au moins au départ, de créer leur emploi. La création d'activité plus fréquente sous le statut de micro-entrepreneur dans les quartiers prioritaires pourrait donc être une réponse aux difficultés plus fortes liées à l'emploi dans ces territoires.

Cette part plus importante de micro-entrepreneurs peut aussi illustrer la faiblesse des capitaux des entrepreneurs des quartiers prioritaires ou leurs difficultés à trouver un réseau d'associés solvables et fiables. Le micro-entrepreneuriat revêt parfois par ailleurs des formes de précarisation du travail, liées à l'ubérisation de l'économie¹⁹.



¹⁷ « Emploi et développement économique dans les quartiers prioritaires : d'importantes difficultés subsistent mais un rééquilibrage semble à l'œuvre », ONPV (2018).

¹⁸ Entrepreneur individuel soumis à un régime fiscal social simplifié lui permettant d'exercer facilement une activité professionnelle indépendante générant un chiffre d'affaires inférieur à un certain seuil.

¹⁹ « Entrepreneuriat & quartiers - Vers une approche globale de l'accompagnement », RNCRPV (2019).

SYNTHÈSE

Une surreprésentation des demandeurs d'emploi est observée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la MEL. Au 30 septembre 2021, 33 672 personnes sont inscrites sur les listes de Pôle emploi dans les QPV, soit 30% du total des demandeurs d'emploi de la MEL, alors que les QPV n'accueillent que 18% des habitants de la métropole.

Face à la crise sanitaire, la MEL a connu une perte d'activité amortie par la diversité de son économie. Plusieurs secteurs d'activité implantés ont en effet été particulièrement résistants face à la pandémie : services financiers, télécommunication, médico-social...

Les QPV ont été affectés par cette crise différemment du reste des quartiers de la MEL et des QPV à l'échelle nationale :

- une légère baisse de la demande d'emploi est observée entre septembre 2019 et septembre 2020 alors que les chiffres sont en hausse dans les autres territoires. Plusieurs hypothèses peuvent être émises pour expliquer cette tendance : le caractère « atone » du marché de l'emploi dans les QPV, un phénomène de découragement chez les personnes sans emploi qui n'incite pas à s'inscrire à Pôle emploi, la proportion importante de personnes occupant des métiers de « première ligne » face au coronavirus ou encore le recours à des activités informelles, très développées dans les quartiers populaires de la métropole ;
- cette baisse de la demande d'emploi se poursuit entre septembre 2020 et septembre 2021, tout comme dans les autres quartiers de la métropole ;
- à l'échelle de chacun des QPV, des disparités importantes sont observées. Si les chiffres sont en baisse dans une majorité de quartiers, certains connaissent des hausses significatives (Nouveau Roubaix, La Mouchonnaire, Artagette - Chanzy...).

Les jeunes sont plus sévèrement affectés par la hausse du chômage. On observe notamment que la demande d'emploi des moins de 26 ans est en hausse dans les QPV sur la période 2019-2020 alors qu'elle est en baisse chez les 26 ans et plus.

À l'échelle nationale, la hausse du chômage a été moins importante qu'anticipée grâce à la mise en place de dispositifs pour protéger l'emploi, en particulier le chômage partiel. À l'échelle des QPV, certaines Maisons de l'Emploi ont elles aussi renforcé leur accompagnement depuis le 1^{er} confinement. L'arrêt de ces dispositifs une fois la crise du Covid terminée pourrait néanmoins fragiliser le marché de l'emploi.

En matière d'activité, on observe dans les QPV des taux d'emploi (personnes occupant un emploi parmi la population en âge de travailler) très faibles par rapport au reste de la métropole. De plus, parmi les emplois occupés, près d'1 sur 4 est précaire (CDD, apprentissage, intérim) contre 16% en moyenne dans la MEL.

Concernant le tissu économique, les QPV de la MEL accueillent 13% des établissements de la métropole. Ces derniers sont en majorité issus du secteur tertiaire (production de services, tels que le commerce, les transports, la santé...) et de petite taille (80% d'établissements sans salarié). Les QPV dénombrent par ailleurs 18% des créations d'établissement de la métropole, créations qui s'opèrent beaucoup plus fréquemment sous le statut de micro-entrepreneur qu'en moyenne dans le reste de la MEL. Le micro-entrepreneuriat semble ainsi constituer une réponse aux difficultés rencontrées sur le marché de l'emploi dans ces quartiers.



©MEL

ANNEXES

ANNEXE 1

Nombre de demandeurs d'emploi par quartiers prioritaires de la MEL, évolutions du 3^{ème} trimestre 2019 au 3^{ème} trimestre 2021 et taux de chômage (au sens du recensement) 2017

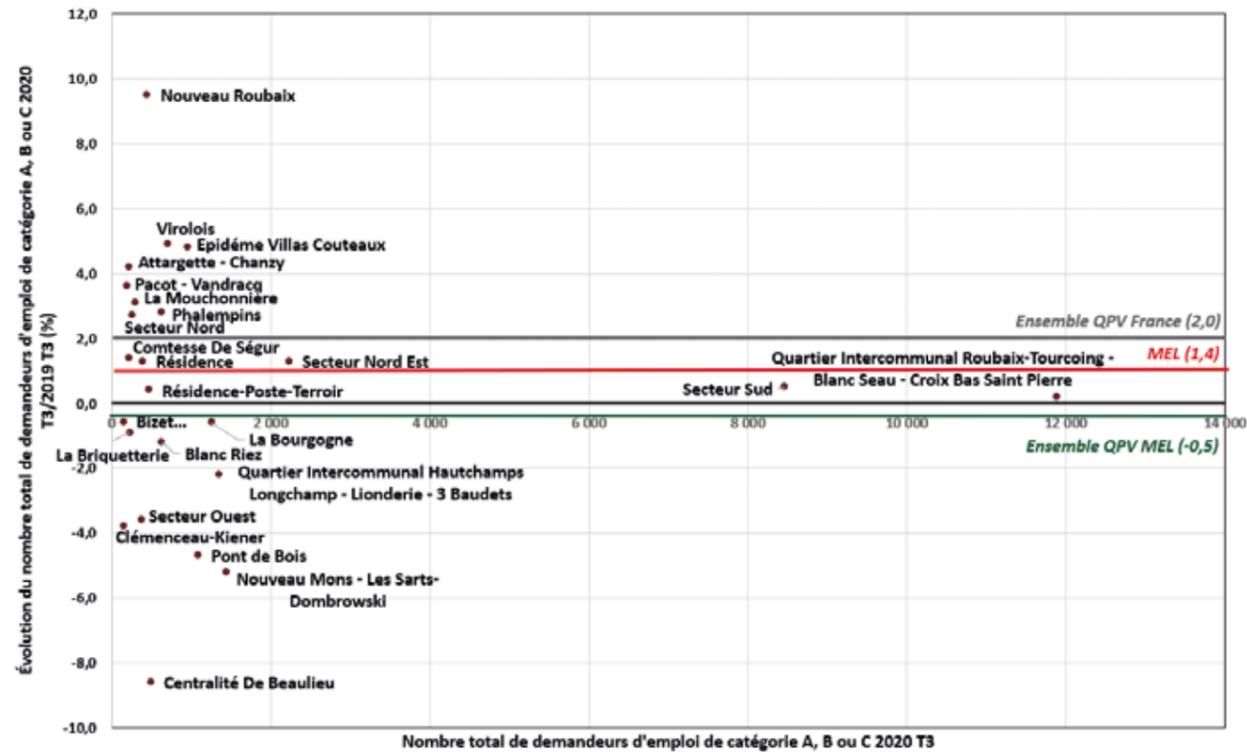
Nom du quartier	Population 2018	Demandeurs d'emploi au 3 ^{ème} trimestre 2021					Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C				Taux de chômeurs au sens du recensement en 2017
		Nb de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C	dont catégorie A		dont moins de 26 ans		du 3 ^{ème} trimestre 2019 au 3 ^{ème} trimestre 2020		du 3 ^{ème} trimestre 2020 au 3 ^{ème} trimestre 2021		
			Nb	Part	Nb	Part	%	Nb	%	Nb	
Pont-de-Bois	5 731	1 042	664	63,7%	140	13,4%	-4,7%	-54	-4,1%	-45	38,7%
Résidence-Poste-Terroir	2 861	441	270	61,2%	45	10,2%	+0,4%	+2	-5,6%	-26	28,9%
Résidence	2 376	400	246	61,5%	60	15%	+1,3%	+5	+2%	+8	27,7%
Attargette - Chanzy	1 713	226	134	59,3%	33	14,6%	+4,2%	+9	+0,9%	+2	26,8%
Bizet - Briquetterie	1 166	154	81	52,6%	28	18,2%	-0,6%	-1	-3,1%	-5	31,3%
Quartier Intercommunal Hautchamps Longchamp - Lionderie - 3 Baudets	8 229	1 348	903	67%	207	15,4%	-2,2%	-31	-0,6%	-8	36,1%
Pacot Vandracq	1 299	185	112	60,5%	24	13%	+3,6%	+7	-7%	-14	30%
Secteur Ouest	1 733	340	214	62,9%	51	15%	-3,6%	-14	-9,6%	-36	36,4%
Secteur Sud	47 011	7 938	5 140	64,8%	1 165	14,7%	+0,5%	+39	-6,2%	-524	33,7%
Secteur Nord-Est	12 828	2 186	1 428	65,3%	327	15%	+1,3%	+28	-2%	-45	28,4%
Secteur Nord	1 421	268	167	62,3%	19	7,1%	+2,7%	+7	+1,5%	4	31,5%
Les Oliveaux	3 186	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	29,7%
Clémenceau-Kiener	1 175	134	80	59,7%	29	21,6%	-3,8%	-6	-11,8%	-18	24%
La Briquetterie	1 282	207	136	65,7%	32	15,5%	-0,9%	-2	-10%	-23	34,8%
Nouveau Mons - Les Sarts - Dombrowski	9 519	1 312	810	61,7%	185	14,1%	-5,2%	-79	-9,1%	-131	31,9%
Comtesse de Ségur	1 719	216	151	69,9%	33	15,3%	+1,4%	+3	+0,9%	+2	33,8%
Quartier Intercommunal Roubaix-Tourcoing - Blanc Seau - Croix-Bas Saint-Pierre	71 013	11 929	8 414	70,5%	1 870	15,7%	+0,2%	+23	+0,4%	+48	36,1%
Nouveau Roubaix	2 256	449	313	69,7%	62	13,8%	+9,5%	+39	-0,2%	-1	32,3%
La Mouchonnière	1 407	310	205	66,1%	54	17,4%	+3,1%	+9	+3,3%	+10	38,1%
Phalempins	4 143	581	371	63,9%	100	17,2%	+2,8%	+17	-8,1%	-51	25,5%
Virolois	4 523	668	445	66,6%	103	15,4%	+4,9%	+33	-5%	-35	28,8%
La Bourgogne	6 684	1 168	843	72,2%	140	12%	-0,6%	-8	-6,9%	-87	42,9%
Pont Rompu	1 480	198	142	71,7%	20	10,1%	NC	NC	NC	NC	36,7%
Blanc Riez	3 976	604	390	64,6%	99	16,4%	-1,2%	-8	-4,6%	-29	28,8%
Epidéme Villas Couteaux	5 404	895	603	67,4%	161	18%	+4,8%	+44	-6,9%	-66	38,2%
Centralité De Beaulieu	3 247	473	320	67,7%	74	15,6%	-8,6%	-46	-3,7%	-18	28,8%

Source : Pôle emploi-Dares, STMT et RP 2017 Insee - Traitement : Adulm



ANNEXE 2

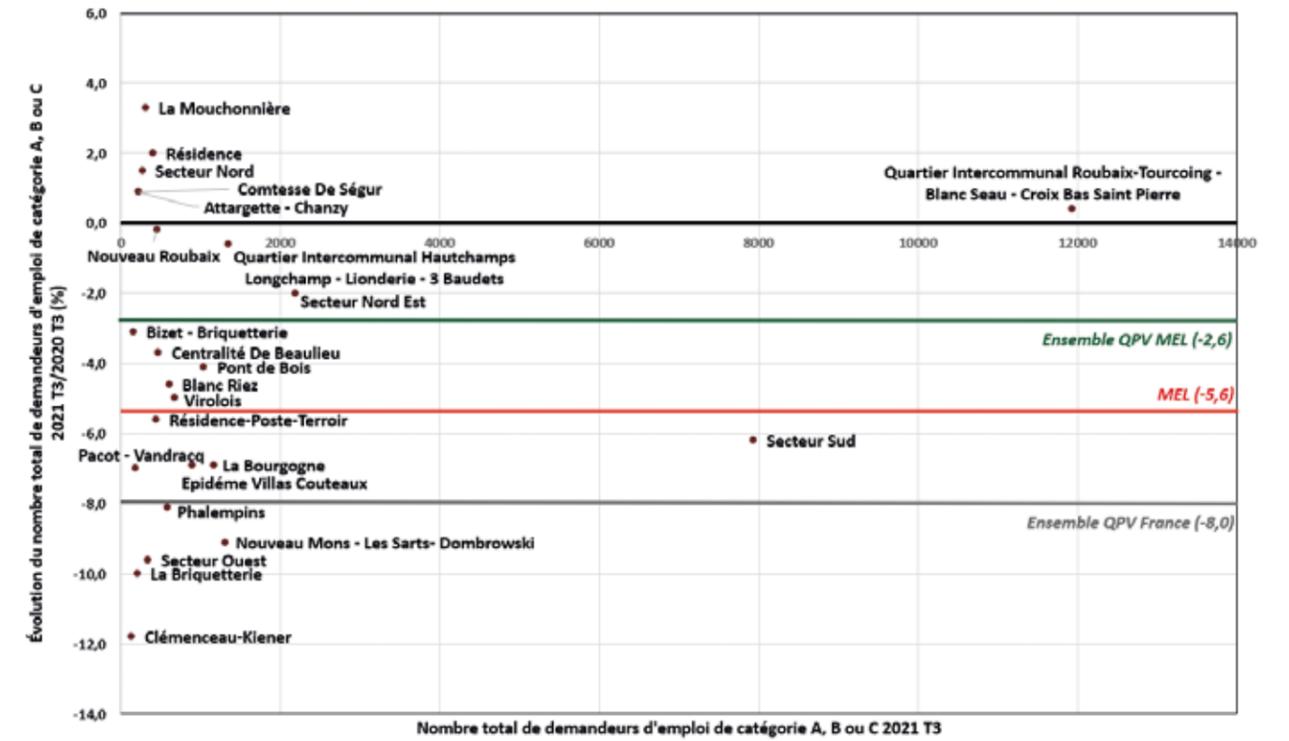
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C par QPV de la MEL entre septembre 2019 et septembre 2020



Source : Pôle emploi-Dares, STMT et RP 2017 Insee - Traitement : Adulm

ANNEXE 3

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C par QPV de la MEL entre septembre 2020 et septembre 2021



Source : Pôle emploi-Dares, STMT et RP 2017 Insee - Traitement : Adulm



L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

  [adulm59](#)  [adulm](#)
adu-lille-metropole.org